

BEL

Société anonyme

2, Allée de Longchamp

92150 SURESNES

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2020

GRANT THORNTON
29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine
S.A.S. au capital de 2 297 184 €
632 013 843 RCS Nanterre

DELOITTE & ASSOCIES
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre

BEL

Société anonyme
2, Allée de Longchamp
92150 SURESNES

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée générale de la société BEL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société BEL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Evaluation des écarts d'acquisition

Note 4.1 « Ecarts d'acquisition »

Risque identifié	Notre réponse
<p>Les écarts d'acquisition représentent 848,2 millions d'euros au 31 décembre 2020.</p> <p>Les tests de dépréciation effectués par la direction sur les goodwill de chacune des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) définies par le Groupe intègrent une part importante de jugements et d'hypothèses, portant notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none">- les flux de trésorerie futurs,- les taux d'actualisation (WACC) et les taux de croissance à long terme utilisés pour la projection de ces flux. <p>En conséquence, une variation dans ces hypothèses est susceptible de modifier la valeur recouvrable de ces écarts d'acquisition.</p> <p>Nous avons donc considéré que les tests de dépréciation des écarts d'acquisition constituaient un point clé de l'audit.</p>	<p>Nous avons pris connaissance des modalités de mise en œuvre des tests de pertes de valeur réalisés par le Groupe.</p> <p>Nous avons réalisé les procédures suivantes, sur les tests de dépréciation de chacune des UGT :</p> <ul style="list-style-type: none">- nous avons rapproché les prévisions de trésorerie avec les derniers plans d'affaires approuvés par la direction ;- nous avons analysé la cohérence des hypothèses retenues avec l'historique de performances du Groupe et/ou des UGT concernées ;- nous avons apprécié le caractère raisonnable des hypothèses d'activités clés (notamment les perspectives futures de croissance) et du taux de croissance à long terme auprès des contrôleurs financiers de zone, notamment au regard de l'évolution (i) du contexte de consommation des principaux marchés sur lesquels le Groupe est présent, (ii) des facteurs contribuant à la formation du prix des principales composantes des coûts de production (lait, matière grasse, pommes) et (iii) des conditions de négociation des prix de vente auprès des principaux réseaux de distribution ;- nous avons apprécié, avec l'appui de nos spécialistes en évaluation, le modèle de valorisation et les taux d'actualisation retenus par rapport à des références de marché ;- nous avons examiné les analyses de sensibilité effectuées par la direction à la lumière de nos propres calculs de sensibilité.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires, des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés, et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus **Erreur ! Signet non défini.** dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Président-Directeur Général. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes consolidés qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société BEL par les Assemblées générales du 25 juin 1998 pour Deloitte & Associés et du 12 mai 2010 pour Grant Thornton.

Au 31 décembre 2020, Deloitte & Associés était dans la 29^{ème} année de sa mission sans interruption, compte tenu des acquisitions ou fusions de cabinets intervenus antérieurement à cette date, et Grant Thornton dans la 11^{ème} année de sa mission sans interruption.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au Comité d'audit

Nous remettons au Comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n°537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 31 mars 2021

Les commissaires aux comptes

GRANT THORNTON
Membre français de Grant Thornton International



Virginie PALETHORPE

DELOITTE & ASSOCIES



Jean-Pierre AGAZZI

ÉTATS FINANCIERS

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2020

COMpte DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en millions d'euros)	Notes	31 décembre 2020	31 décembre 2019 ^(a)
CHIFFRE D'AFFAIRES	3.1	3 455,8	3 403,2
Coût des produits et services vendus	3.2	(2 448,2)	(2 433,7)
MARGE BRUTE		1 007,6	969,5
Frais commerciaux et de distribution	3.2	(432,3)	(438,0)
Frais de recherche et développement	3.2	(30,5)	(26,7)
Frais généraux et administratifs	3.2	(281,3)	(266,6)
Autres charges et produits opérationnels	3.2	(0,4)	(1,2)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		263,1	236,9
Autres charges et produits non courants	3.3	(18,4)	(26,1)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		244,7	210,8
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	3.4	1,0	1,6
Coût de l'endettement financier brut	3.4	(26,6)	(28,5)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET		(25,6)	(26,9)
Autres produits et charges financiers	3.4	(1,7)	(1,3)
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		217,4	182,6
Charge d'impôt	3.5	(64,5)	(58,4)
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		152,9	124,2
Intérêts minoritaires		(9,2)	(2,8)
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE		143,8	121,4
Résultat net par action	3.6	21,18	17,88
Résultat net dilué par action	3.6	21,18	17,88

(a) Depuis 2020, s'ils ne résultent pas d'une réorganisation décidée par le COMEX, les coûts de départ d'employés non remplacés ainsi que les coûts liés aux sorties d'immobilisations sont présentés au sein du résultat opérationnel courant. A fin 2019, une charge de (1,9) million d'euros a été reclassee du poste autres charges et produits non courants vers le poste autres charges et produits opérationnels courants.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

COMpte DE RÉSULTAT GLOBAL

(en millions d'euros)

	Notes	2020	2019
Résultat net de la période		152,9	124,2
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL			
Eléments non recyclables			
Pertes et gains actuariels des engagements de retraites	4.11	(1,7)	(6,9)
Effet d'impôt		(0,4)	1,8
Pertes et gains latents sur les actifs financiers	4.9.1	2,0	(30,5)
Effet d'impôt		(1,4)	7,6
Eléments recyclables			
Difference de Conversion		(83,2)	12,4
Pertes et gains latents sur les couvertures de flux de trésorerie	4.15		
Montants comptabilisés en capitaux propres		16,2	(2,3)
Effet d'impôt		(4,4)	(0,4)
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL RECONNNU EN CAPITAUX PROPRES		(72,9)	(18,2)
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL POUR LA PÉRIODE		80,0	106,0
Part du Groupe		76,6	101,7
Intérêts minoritaires		3,4	4,3

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Bilan consolidé

ACTIF

(en millions d'euros)	Notes	31 décembre 2020	31 décembre 2019
ACTIFS NON COURANTS			
Ecarts d'acquisition	4.1	848,2	786,3
Autres immobilisations incorporelles	4.2	627,7	649,4
Immobilisations corporelles	4.3.1	949,4	992,2
Immobilisations corporelles - droits d'usage	4.3.2	105,3	99,8
Investissements financiers	4.4	128,4	123,6
Autres actifs financiers	4.4	6,3	10,0
Prêts & avances	4.4	12,8	11,8
Clients & autres créances	4.7	1,2	1,5
Actifs d'impôts différés	4.8	15,7	20,9
TOTAL		2 694,9	2 695,3
ACTIFS COURANTS			
Stocks et en-cours	4.6	371,2	372,6
Clients et autres créances	4.7	434,2	506,3
Autres actifs financiers	4.4	21,5	5,8
Prêts & avances	4.4	1,1	1,3
Actifs d'impôts courants	4.4	39,6	34,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.14	590,3	405,7
TOTAL		1 458,0	1 326,1
TOTAL DE L'ACTIF		4 152,9	4 021,4

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF

(en millions d'euros)	Notes	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Capital	4.9	10,3	10,3
Primes		22,0	22,0
Réserves		1 758,9	1 707,4
Actions propres	4.9	(23,3)	(23,3)
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)		1 767,9	1 716,4
INTERETS MINORITAIRES		90,8	93,7
CAPITAUX PROPRES		1 858,7	1 810,1
PASSIFS NON COURANTS			
Provisions	4.10	6,1	6,5
Avantages du personnel	4.11	79,6	78,7
Passifs d'impôts différés	4.8	275,9	257,3
Passifs de location financement supérieurs à un an	4.14	87,9	83,1
Emprunts et dettes financières supérieurs à un an	4.14	850,3	816,4
Autres passifs	4.12	63,1	61,0
TOTAL		1 362,9	1 303,1
PASSIFS COURANTS			
Provisions	4.10	5,2	5,1
Avantages du personnel	4.11	6,0	6,3
Passifs de location financement inférieurs à un an	4.14	23,1	19,2
Emprunts et dettes financières inférieurs à un an	4.14	204,9	172,0
Autres passifs financiers	4.16	0,0	4,3
Fournisseurs et autres dettes	4.13	653,0	667,9
Passifs d'impôts exigibles		28,9	31,1
Concours bancaires et autres emprunts	4.14	10,2	2,3
TOTAL		931,4	908,2
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		4 152,9	4 021,4

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Notes	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes	Écarts de conversion	Actions propres	Résultat consolidé	Réserves consolidées	Capitaux propres - part du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2018		6 787 373	10,3	22,0	(132,7)	(23,4)	96,5	1 675,0	1 647,7	91,9	1 739,6
Affectation du résultat de la période antérieure							(96,5)	96,5	0,0		0,0
Dividendes versés							(33,6)	(33,6)	(2,5)		(36,1)
Résultat de la période							121,4		121,4	2,8	124,2
Autres éléments du résultat global	4.9					10,9		0,0	(30,5)	(19,6)	1,5
Autres variations de valeur reconnues directement en capitaux propres								0,5	0,4		0,4
Rachat d'actions propres		(1 123)				(0,3)			(0,3)		(0,3)
Actions propres distribuées		2 085				0,4			0,4		0,4
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2019		6 788 335	10,3	22,0	(121,8)	(23,3)	121,4	1 707,8	1 716,4	93,7	1 810,1
Affectation du résultat de la période antérieure							(121,4)	121,4	0,0		0,0
Dividendes versés							(23,8)	(23,8)	(2,5)		(26,3)
Résultat de la période							143,8		143,8	9,2	152,9
Autres éléments du résultat global	4.9					(77,5)		10,4	(67,1)	(5,8)	(72,9)
Autres variations de valeur reconnues directement en capitaux propres								(1,3)	(1,3)	(3,8)	(5,2)
Rachat d'actions propres		(453)				(0,1)			(0,1)		(0,1)
Actions propres distribuées		660				0,1			0,1		0,1
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2020		6 788 542	10,3	22,0	(199,3)	(23,3)	143,8	1 814,5	1 767,9	90,8	1 858,7

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Notes	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Résultat avant impôts		217,4	182,6
Ajustements pour :			
Amortissements et provisions		136,6	108,4
Amortissements sur droits d'usage		21,6	13,8
Plus ou moins values de cession		1,1	0,9
Reclassement du résultat financier		21,4	25,3
Reclassement du résultat financier - droits d'usage		5,9	4,6
Autres éléments non monétaires du résultat		(4,5)	0,4
Marge brute d'autofinancement		399,6	336,0
Variation des stocks, créances et dettes courants	5.1	32,8	14,5
Variation des créances et dettes non courantes		(0,9)	4,3
Impôts sur le résultat payés		(45,3)	(45,2)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	(1)	386,2	309,6
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Acquisitions d'activités		(61,5)	(5,2)
Cessions d'activités		0,0	0,0
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	5.2	(120,6)	(153,0)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	5.2	0,9	0,9
Subventions d'investissement encaissées		5,4	3,7
Acquisitions d'actifs financiers		(6,1)	(7,6)
Cessions d'actifs financiers		1,6	8,6
Dividendes reçus		2,2	2,3
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(2)	(178,1)	(150,5)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Dividendes versés		(26,3)	(36,1)
Intérêts payés		(19,7)	(22,3)
Charges d'intérêts - droits d'usage		(5,9)	(4,6)
Part capital de passif de loyers remboursés		(18,1)	(12,8)
Variation des comptes courants avec les entités hors périmètre	5.3.1	(12,8)	(12,9)
Achats / cessions d'actions propres		(0,1)	(0,3)
Emissions d'emprunts et dettes financières	5.3.2	293,2	242,6
Remboursements d'emprunts et dettes financières	5.3.2	(231,6)	(230,8)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	(3)	(21,5)	(77,2)
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(1)+(2)+(3)	186,6	81,9
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE NETS À L'OUVERTURE		403,4	327,8
Incidence des variations des cours des devises		(9,9)	(6,3)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE NETS À LA CLÔTURE	4.14	580,1	403,4
À la date de clôture, la trésorerie nette est ainsi composée :			
Valeurs mobilières de placement	4.14	91,0	90,9
Disponibilités	4.14	499,3	314,7
Concours bancaires et intérêts courus sur trésorerie	4.14	(10,2)	(2,3)
TOTAL		580,1	403,4

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 1	Principes, règles, méthodes comptables et faits marquants de l'exercice	NOTE 6	Engagements financiers
NOTE 2	Évolution du périmètre de consolidation et variation des pourcentages d'intérêts dans les entités consolidées	NOTE 7	Litiges
NOTE 3	Compte de résultat	NOTE 8	Parties liées
NOTE 4	Bilan	NOTE 9	Événements postérieurs à la clôture
NOTE 5	Flux de trésorerie	NOTE 10	Périmètre de consolidation
		NOTE 11	Honoraires des Commissaires aux comptes

NOTE 1 | Principes, règles, méthodes comptables et faits marquants de l'exercice

1.1 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS

En application du Règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 modifié par le Règlement n° 297/2008 du 11 mars 2008, les états financiers consolidés de Bel de l'exercice 2020 sont établis et présentés en conformité avec le référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) tel qu'adopté par l'Union européenne et avec les IFRS publiés par l'IASB, à la date de préparation de ces états financiers. Les comptes clos au 31 décembre 2020 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 18 mars 2021.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (*International Financial Reporting Standards*), les IAS (*International Accounting Standards*), ainsi que leurs interprétations SIC (*Standing Interpretations Committee*) et IFRIC (*International Financial Reporting Interpretations Committee*).

Normes, amendements et interprétations dont l'application est obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2020

Amendements à IAS 39, IFRS 7 et IFRS 9 dans le cadre de la réforme des taux d'intérêt de référence

Les effets de l'application, à partir du 1^{er} janvier 2020, des amendements à IAS 39, IFRS 7 et IFRS 9 dans le cadre de la

réforme des taux d'intérêt de référence ont été identifiés et évalués. Ils n'ont pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

Amendement à IFRS 3

L'amendement vient clarifier l'actuelle définition d'un « business », permettant de le distinguer de l'acquisition d'un actif ou d'un groupe d'actifs isolés. Applicable depuis le 1^{er} janvier 2020, cet amendement n'a pas eu d'effet sur les comptes consolidés du Groupe en 2020.

Les autres amendements ou interprétations publiées et applicables au 1^{er} janvier 2020 sont sans incidence sur les comptes consolidés du Groupe.

Normes, amendements et interprétations dont l'application est non obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2020 mais pouvant être anticipés

Le Groupe n'applique par anticipation aucune norme ou interprétation non obligatoire au 1^{er} janvier 2020.

Normes, amendements et interprétations non encore adoptés par l'Union européenne au 1^{er} janvier 2020

Le Groupe n'applique aucune norme ou amendement non encore adoptés par l'Union européenne.

1.2 BASE D'ÉVALUATION UTILISÉE POUR L'ÉTABLISSEMENT DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs, conformément aux règles IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

1.3 RE COURS À DES ESTIMATIONS

En vue de l'établissement des états financiers consolidés, les Directions du Groupe ou des sociétés intégrées peuvent être amenées à procéder à des estimations et à retenir des hypothèses sous-jacentes qui affectent la valeur des actifs et passifs, des charges et produits, ainsi que les informations données dans les notes annexes du Groupe.

Déterminées sur la base des informations et situations connues à la date d'arrêté des comptes, ces estimations et hypothèses sous-jacentes peuvent, le cas échéant, s'avérer sensiblement différentes de la réalité.

Ces hypothèses concernent notamment les tests de dépréciation des actifs, les engagements envers les salariés, les actifs d'impôts différés et les provisions.

1.4 MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif de ses filiales, à savoir le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles afin d'en obtenir les avantages. Les filiales sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les participations dans les sociétés autres que des filiales et des entreprises associées ne sont pas consolidées. Elles sont comptabilisées à leur juste valeur en « Investissements financiers ».

Les sociétés nouvellement acquises sont consolidées dès la date effective de transfert de contrôle au Groupe, selon la méthode de l'acquisition décrite dans la norme révisée IFRS 3. Les produits et charges des filiales acquises ou cédées en cours d'exercice sont enregistrés dans le compte de résultat consolidé à compter de leur date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

Les comptes du Groupe sont préparés sur la base des états financiers des sociétés consolidées établis selon les règles comptables en vigueur dans leurs pays respectifs, préalablement retraités pour les mettre en conformité avec les normes comptables internationales.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminées.

Toutes les sociétés du Groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre. La liste des filiales consolidées au 31 décembre 2020 est présentée en Note 10.

1.5 AUTRES RÈGLES ET PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les filiales hors zone Euro ont pour monnaie de fonctionnement leur monnaie nationale et ont converti leurs états financiers sur la base :

- du taux moyen de l'exercice pour les postes du compte de résultat et les flux, sauf en cas de forte variation de leur monnaie nationale. Dans ce cas, le taux moyen de l'exercice est remplacé par des taux moyens distincts par période homogène en termes de cours de devises ;
- du cours de change en vigueur au 31 décembre pour les postes du bilan.

La part du Groupe dans les différences de conversion qui en résultent est portée dans les capitaux propres au poste « Écarts de conversion », jusqu'à ce que les investissements auxquels elle se rapporte soient vendus ou liquidés. Les écarts de conversion sont alors comptabilisés au compte de résultat.

La part revenant aux tiers est portée au poste « Intérêts minoritaires ».

Opérations en monnaies étrangères

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties en monnaie de fonctionnement de la filiale au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

À la clôture de l'exercice, les créances, disponibilités et dettes en monnaies étrangères sont valorisées au taux de change de clôture, ou de couverture le cas échéant ; les différences de change résultant de cette conversion sont enregistrées dans le compte de résultat en :

- marge brute pour les transactions commerciales ;
- autres produits et charges financières pour les opérations de trésorerie.

Actifs et passifs destinés à être cédés

Les actifs et passifs qui sont immédiatement disponibles pour être vendus et dont la vente est hautement probable dans un délai de 12 mois, sont classés en actifs et passifs destinés à être cédés. Quand plusieurs actifs sont destinés à être cédés lors d'une transaction unique, on considère le groupe d'actifs dans son ensemble ainsi que les passifs qui s'y rattachent.

La vente est hautement probable quand un plan de vente de l'actif ou du groupe d'actifs destinés à être cédés a été engagé par un niveau de direction approprié et un programme actif de recherche d'un acquéreur a été lancé.

Les actifs et passifs ainsi désignés sont classés respectivement sur deux lignes du bilan consolidé « Actifs destinés à être cédés » et « Passifs destinés à être cédés ». Ils sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de vente et cessent d'être amortis à compter de leur classement en actifs et passifs destinés à être cédés.

1.6 HYPERINFLATION EN IRAN

En 2020, un consensus a été atteint pour estimer que les conditions sont réunies pour considérer l'Iran comme une économie hyperinflationniste au sens de la norme IAS 29. Ces conditions comprennent notamment le niveau d'inflation cumulée sur 3 ans qui a dépassé le seuil de 100 % au cours du deuxième semestre 2020.

En 2020, Bel a étudié l'impact de la norme IAS 29 appliquée à sa filiale en Iran. L'analyse a conclu au caractère non significatif des effets de la norme sur les états financiers.

Les états financiers de ce pays sont convertis comme pour les autres pays du Groupe et tel que présenté à la Note 1.5 « Conversion des états financiers des sociétés étrangères ».

1.7 FAIT MARQUANT : EFFETS DE LA COVID-19

Depuis plusieurs mois, la communauté internationale est confrontée à une situation pandémique sans précédent dont l'évolution et la durée très incertaines ne permettent pas au Groupe Bel d'évaluer avec précision l'impact de cette crise sur ses résultats.

Tout au long de l'année 2020, le groupe Bel s'est fixé pour priorité absolue d'assurer la sécurité et la santé de ses

collaborateurs en mettant en place des mesures préventives très strictes sur l'ensemble de ses sites à travers le monde.

Grâce à sa gestion opérationnelle agile et à sa rigueur financière, le Groupe a su rapidement s'adapter pour faire face à la pandémie liée à la Covid-19 et en atténuer les impacts. En particulier, il s'est mobilisé pour gérer de manière active ses stocks et matières premières au regard de la fluctuation de la demande des consommateurs et pour limiter les surcoûts opérationnels induits par la gestion de la crise.

Sur l'ensemble de l'exercice 2020, le Groupe estime que l'impact global de la crise liée à la Covid-19 sur les ventes est non significatif avec néanmoins des disparités importantes par zone géographique. En France, au Benelux, au Royaume-Uni et dans les pays du Golfe, la consommation locale, notamment des produits permettant de cuisiner à domicile, a été particulièrement soutenue. Au contraire, le Maroc et dans une moindre mesure l'Europe du Sud ont été affectés défavorablement, tandis que l'impact estimé en Amérique du Nord est neutre.

Au 31 décembre 2020, les effets de la pandémie sont limités et n'ont pas généré d'indice de perte de valeurs. En 2020, le Groupe n'a pas eu recours à des dispositifs d'aide des États tels que différés de paiement, PGE ou encore allégements ou reports de loyers négociés avec ses bailleurs.

NOTE 2 | Évolution du périmètre de consolidation et variation des pourcentages d'intérêts dans les entités consolidées

ACQUISITION DE LA SOCIÉTÉ ALL IN FOODS

Le 18 juin 2020, le Groupe a acquis 80 % des actions et droits de vote de la société All In Foods. Le management, qui a assuré le développement de All In Foods, détient le reste. L'analyse du contrat d'acquisition, au regard de la norme IFRS 3, nous a amené à reconnaître un pourcentage d'intérêt à 100 %.

All In Foods développe une large gamme d'alternatives végétales au fromage (tranches et blocs, croûtes fleuries, râpés, tartinables) et de sauces végétaliennes issues d'un savoir-faire reconnu sur ce marché.

Cette acquisition s'inscrit dans la continuité de la stratégie du Groupe Bel engagée dès 2015, et visant à élargir ses activités au-delà des produits fromagers pour devenir un acteur majeur du snacking sain. Bel réaffirme sa volonté de diversifier son offre produits, pour se développer désormais sur trois territoires complémentaires : le laitier, le fruitier et le végétal.

La société All In Foods est implantée en France et opère une usine à Saint Nazaire. L'impact de l'acquisition sur les

états financiers du Groupe Bel étant inférieur au seuil défini par l'AMF, il n'a pas été établi de comptes pro forma.

Sur la période de six mois entre la date d'acquisition et le 31 décembre 2020, le chiffre d'affaires de All In Foods est de 2,8 millions d'euros, et le résultat opérationnel courant de (0,8) millions d'euros pour ce même exercice (données non auditées). Au cours de l'année 2020, le chiffre d'affaires s'élève à 6,2 millions d'euros et le résultat opérationnel courant de la période est de (0,7) millions d'euros.

L'écart d'acquisition calculé selon la méthode dite du « goodwill complet » s'établit à 82,3 millions d'euros.

Dans le cadre de cette acquisition, le Groupe et les anciens dirigeants de la société ont conclu une promesse d'achat et une promesse de vente réalisables au plus tard au 15 janvier 2025.

AUTRES ÉVOLUTIONS DU PÉRIMÈTRE

L'entité sud-africaine Bel South Africa a été consolidée pour la première fois par la méthode de l'intégration globale en juin 2020.

NOTE3 | Compte de résultat

3.1 INFORMATION SECTORIELLE ET ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Les activités du Groupe sont donc pilotées autour de deux segments : les marchés matures (ou *Global Markets*) d'une part, et les nouveaux territoires (ou *New Territories*) d'autre part. Les nouveaux territoires comprennent les activités de MOM, de All In Foods, ainsi que les pays d'Afrique Subsaharienne, la Chine, l'Amérique Latine, et les DOM-TOM.

Les deux indicateurs clé de suivi des performances par la Direction générale du Groupe, principal décideur opérationnel, sont le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel par segment. Les résultats établis mensuellement par marché de destination permettent de répercuter dans les marges les effets de la volatilité des prix des matières premières et des devises dès qu'ils apparaissent, et quelles que soient les entités de production.

En revanche, le pilotage des marchés ne porte pas sur les éléments du cash-flow et du bilan. Ces indicateurs de pilotage sont établis et suivis au total du Groupe.

Principes comptables

Le chiffre d'affaires provenant de la vente de produits, de marchandises et d'autres produits et prestations liés aux activités courantes des sociétés intégrées du Groupe, est comptabilisé net des remises et avantages commerciaux consentis et des taxes sur ventes, dès lors que le transfert du contrôle aux clients a eu lieu ou que le service a été rendu. Ces montants sont estimés au moment de la reconnaissance du chiffre d'affaires, sur la base des accords et des engagements avec les clients concernés. Il est constaté dans le compte de résultat lors du transfert des produits.

Par segment, le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	2020		2019	
	Chiffre d'affaires	Résultat opérationnel	Chiffre d'affaires	Résultat opérationnel
Marchés matures	2 864,5	166,9	2 871,3	163,1
Nouveaux territoires	591,3	77,8	531,9	47,6
TOTAL	3 455,8	244,7	3 403,2	210,8

Le résultat opérationnel a atteint 245 millions d'euros, une augmentation de + 16,1 %, qui reflète l'amélioration de la marge brute, le haut niveau de productivité maintenu tout au long de l'année, l'excellente exécution opérationnelle, ainsi que les efforts de réduction des coûts. La marge opérationnelle progresse ainsi de 90 points de base à 7,1 %.

Cette évolution résulte de l'amélioration de la performance opérationnelle, aussi bien dans les Marchés matures, que dans les Nouveaux territoires.

Marchés matures

Les marchés matures se sont montrés résilients et affichent une relative stabilité sur l'ensemble de l'année 2020

(- 0,2 %). Hors effet devise, la croissance organique est positive à + 1,1 %, avec un quatrième trimestre de bonne facture à + 0,8 % (comparé au quatrième trimestre 2019).

Nouveaux territoires

En 2020, la croissance du groupe Bel dans les Nouveaux territoires se renforce encore (+ 11,2 % versus 2019), soutenue par la solide trajectoire de croissance de MOM, en particulier en Amérique du Nord où la société enregistre une progression à deux chiffres de son chiffre d'affaires.

Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique

Le chiffre d'affaires par destination des principaux pays se présente comme suit :

(en millions d'euros)	2020	2019
France	807,2	765,8
États-Unis	648,7	609,9
Allemagne	236,2	243,2
Maroc	232,2	234,7

La présentation par zone géographique se décline comme suit :

(en millions d'euros)	2020		2019	
	Chiffre d'affaires par destination	Actifs incorporels et corporels par origine	Chiffre d'affaires par destination	Actifs incorporels et corporels par origine
Europe	1 857,6	1 733,7	1 823,3	1 639,5
Moyen Orient - Grande Afrique	678,4	181,9	724,4	210,1
Amériques - Asie	919,8	615,0	855,5	678,0
TOTAL	3 455,8	2 530,6	3 403,2	2 527,6

Le chiffre d'affaires en Europe a progressé de + 1,9 % en 2020. Les dynamiques particulièrement positives de la France, du Royaume-Uni et de la région Benelux ont compensé l'environnement commercial et concurrentiel difficile en Allemagne.

Dans un contexte géopolitique et économique particulièrement volatil, notamment dans les marchés du Levant, le Groupe enregistre au 31 décembre 2020 dans la zone Moyen-Orient, Grande Afrique un retrait de - 3,1 % de sa croissance organique.

En Amérique du Nord, la forte croissance du chiffre d'affaires est soutenue par la progression de la Vache qui

rit®, notamment par la relance de ses produits en portions effectuée au début de l'année. Bel Canada connaît également une dynamique favorable grâce aux innovations de la marque Boursin® et à l'accélération des ventes des marques cœur du Groupe. Dans cette géographie, le second semestre a été marqué par le démarrage de la nouvelle usine de Sorel.

En Asie, la Chine poursuit son développement dynamique des derniers trimestres, avec notamment une forte croissance organique à deux chiffres dans son activité Foodservice.

3.2 CHARGES OPÉRATIONNELLES PAR NATURE

Les charges opérationnelles par nature se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	2020	2019 ^(a)
Charges de personnel	(662,6)	(627,3)
Dotations aux amortissements	(142,6)	(134,5)
Autres charges opérationnelles	(2 387,5)	(2 402,5)
TOTAL DES CHARGES OPÉRATIONNELLES	(3 192,7)	(3 164,3)

(a) À fin 2019, une charge de (1,9) million d'euros a été reclasée du poste autres charges et produits non courants vers le poste autres charges et produits opérationnels courants.

Les autres charges opérationnelles comprennent les matières premières et consommables de fabrication relatives aux produits vendus, ainsi que les autres coûts relatifs aux biens et services vendus.

3.3 AUTRES CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS

Principes comptables

Les autres charges et produits non courants comprennent principalement :

- des dotations et reprises aux provisions pour risques et charges, y compris les charges de restructuration supportées à l'occasion de cessions ou arrêts d'activités, ainsi que les frais relatifs aux dispositions prises en faveur du personnel visé par des mesures d'ajustements d'effectifs ;

- les dépréciations d'actifs non courants ;
- les dotations aux provisions résultant des tests de perte de valeur des actifs incorporels ;
- les dotations aux amortissements des actifs incorporels à durée de vie limitée ;
- tous produits et charges inhabituels d'un montant significatif, sans lien avec la performance opérationnelle courante.

Les autres charges et produits non courants se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	2020	2019 ^(a)
Dépréciations et résultat de cessions d'actifs immobilisés	(14,5)	(20,8)
Coûts de réorganisation	(3,8)	(6,6)
Autres charges et produits non courants	(0,1)	1,3
TOTAL DES AUTRES CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS	(18,4)	(26,1)

(a) À fin 2019, une charge de (1,9) million d'euros a été reclassee du poste autres charges et produits non courants vers le poste autres charges et produits opérationnels courants.

En 2020, les tests de dépréciation ont conduit à comptabiliser une dépréciation de 12,7 millions d'euros de l'écart d'acquisition de la société marocaine Safilait, comprise dans le poste « Dépréciation et résultat de cessions d'actifs immobilisés ». Cet écart d'acquisition est ainsi déprécié à 100 % au 31 décembre 2020. Ce poste comprend également l'amortissement des marques acquises au Groupe MOM, à durée de vie définie, à hauteur de 2,1 millions d'euros.

Les coûts de réorganisation représentent essentiellement des coûts de départs non remplacés et décidés par le Comex.

En 2019, le poste Dépréciations et résultat des cessions d'actifs immobilisés comprenait la dépréciation pour 12,5 millions d'euros de l'écart d'acquisition de la société Safilait.

3.4 CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Les charges et produits financiers se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	2020	2019
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	1,0	1,6
Coût de l'endettement financier brut	(26,6)	(28,5)
Coût de l'endettement financier net	(25,7)	(26,9)
Impact net des actualisations	(1,1)	(1,2)
Résultat de change financier et autres couvertures	1,7	(2,1)
Autres	(2,3)	2,1
Autres produits et charges financiers	(1,7)	(1,3)
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES NETTES	(27,3)	(28,2)

Le coût de l'endettement financier brut du Groupe inclut la charge financière induite par le remboursement de la dette de droit d'usage liée à l'application de la norme IFRS 16 pour 5,9 millions d'euros en 2020 contre 4,6 millions en 2019.

Le résultat de change financier et autres couvertures s'explique principalement par la variation de la valeur marché des swaps receveurs taux fixe pour + 1,6 million d'euros. Sur ce même poste, l'impact de la réévaluation des actifs en euros de Bel Syrie (1,7 million d'euros) est

compensé par l'impact de la réévaluation des passifs en euros de Bel Karper (-1,6 million d'euros).

En 2019, il s'expliquait principalement par l'impact de la dépréciation des devises des filiales turque (- 0,6 million d'euros) et égyptienne (- 1,9 million d'euros).

Le poste « Autres » comprend les dividendes reçus en 2020 pour 2,2 millions d'euros de sociétés non consolidées et les provisions pour dépréciation sur des titres détenus à des fins de plus-value et évalués à la juste valeur par le résultat.

3.5 CHARGE D'IMPÔT

Principes comptables

La charge d'impôt sur le résultat correspond à l'impôt exigible de chaque entité fiscale consolidée, corrigée des impositions différées.

En France, Bel est tête du groupe fiscal constitué par les sociétés SASFR, Fromageries Picon, Fromageries Bel Production France, Fromagerie Boursin, Société des Produits Laitiers, SOFICO, SICOPA, SOPAIC et ATAD.

La loi de finances pour 2010 votée en décembre 2009 introduit une contribution économique territoriale (CET) en

remplacement de la Taxe Professionnelle. La qualification donnée à la CET par le Groupe est celle d'une charge opérationnelle plutôt que d'un impôt sur le résultat. En conséquence, la CET due à partir de 2010 est classée en résultat opérationnel.

L'impôt exigible au titre de la période est classé au passif du bilan dans les dettes courantes dans la mesure où il n'a pas encore été décaissé. Les sommes versées en excès par rapport aux sommes dues au titre des impôts sur les sociétés sont classées à l'actif du bilan en créances courantes.

La charge d'impôt se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	2020	2019
Impôt courant (y compris retenues à la source)	(38,4)	(39,3)
Impôt différé	(26,1)	(19,1)
TOTAL DE LA CHARGE D'IMPÔT	(64,5)	(58,4)

En 2020, le taux d'impôt applicable en France est le taux de base de 31,0 % augmenté de la contribution sociale de 3,3 %, soit 32,02 %.

Pour 2020, le taux effectif d'imposition du Groupe ressort à 29,7 %. L'écart entre le taux normal d'imposition et le taux effectif s'analyse comme suit :

(en millions d'euros et en %)	2020	2019
Résultat avant impôt des activités poursuivies	217,4	182,6
Taux normal d'imposition(y compris contributions additionnelles)	(69,6)	32,02 %
Effet du différentiel de taux des filiales étrangères	11,5	- 5,3 %
Effet des changements de taux des filiales françaises	(2,5)	1,2 %
Effet des changements de taux des filiales étrangères	(1,9)	0,9 %
Crédits d'impôt	5,2	- 2,4 %
Déficits fiscaux antérieurs non activés utilisés sur la période	0,4	- 0,2 %
Déficits fiscaux de la période non activés	(0,7)	0,3 %
Impôts forfaitaires, retenues à la source	(4,2)	1,9 %
Différences permanentes	(3,8)	1,8 %
Autres éléments	1,2	- 0,5 %
TAUX EFFECTIF D'IMPOSITION	(64,5)	29,7 %
		(58,4)
		32,0 %

Le poste « Effet du différentiel de taux des filiales étrangères » s'explique principalement par la part des résultats dans les pays aux taux d'imposition inférieurs à celui de la France. Le poste « Effet des changements de taux des filiales étrangères » est principalement expliqué par l'annulation de la baisse du taux d'impôt aux Pays-Bas.

Les différences permanentes en 2020 concernent principalement les effets liés à des charges non déductibles, l'effet de dépréciation des titres non consolidés et de la dépréciation du *goodwill* de Safilait.

3.6 RÉSULTAT PAR ACTION

Principes comptables

Le résultat net par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net de l'exercice (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, déduction faite du nombre moyen pondéré d'actions de la société mère détenues par les sociétés du Groupe (actions d'autocontrôle).

Le résultat net dilué par action est calculé en prenant en compte les effets de tous les instruments en circulation potentiellement dilutifs, déduction faite du nombre moyen pondéré d'actions d'autocontrôle. Le résultat net est corrigé

afin de tenir compte de l'effet net d'impôt de l'exercice des instruments dilutifs.

Le résultat par action a été calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre d'actions (6 872 335 au 31 décembre 2020), minoré du nombre d'actions détenues en autocontrôle (83 793 au 31 décembre 2020).

En 2019 et 2020, le résultat dilué par action est identique au résultat par action car les actions gratuites attribuées constituent un instrument anti-dilutif.

NOTE 4 | Bilan

4.1 ÉCARTS D'ACQUISITION

Principes comptables

Écarts d'acquisition

L'écart d'acquisition représente la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du Groupe dans l'évaluation à la juste valeur des actifs acquis et passifs repris identifiables, après prise en compte des impôts différés à la date d'acquisition. Toute différence négative entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs acquis et passifs repris identifiables est reconnue en résultat au cours de l'exercice d'acquisition.

Conformément à la norme révisée IFRS 3 et à la norme IAS 36, les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation annuels, ainsi que ponctuels en cas d'évolution défavorable de certains indicateurs (voir également la Note « Dépréciation d'actifs »).

Les écarts d'acquisition relatifs aux sociétés contrôlées sont enregistrés à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « Écarts d'acquisition ».

Dépréciation d'actifs

Les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles sont regroupés en UGT et font l'objet d'un test de perte de valeur, conformément aux dispositions de la norme IAS 36 - Dépréciation d'actifs, au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur. Les tests annuels sont effectués au cours du quatrième trimestre.

Les autres actifs immobilisés sont également soumis à un test de perte de valeur chaque fois que les événements ou changements de circonstances indiquent que les valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrées.

Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est obtenue en additionnant les valeurs actualisées après impôt des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou groupe d'actifs) et le flux de trésorerie terminal.

Les flux de trésorerie après impôts servant de base de calcul aux valeurs d'utilité sont issus des plans d'affaires des UGT. Les hypothèses retenues en termes d'évolution du chiffre d'affaires et du flux de trésorerie terminal sont considérées comme raisonnables et conformes aux données de marché disponibles pour chacune des UGT.

La juste valeur correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou groupe d'actifs) dans des conditions de concurrence normale.

Lorsque les tests effectués mettent en évidence une perte de valeur, celle-ci est comptabilisée afin que la valeur nette comptable de ces actifs n'excède pas leur valeur recouvrable.

Les pertes de valeur comptabilisées relatives à des écarts d'acquisition sont irréversibles.

La variation du poste écarts d'acquisition de l'exercice 2020 s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	2020	2019
VALEUR BRUTE EN DÉBUT DE PÉRIODE	851,0	847,9
Acquisition de la période	82,3	0,0
Variation de change	(9,8)	3,1
VALEUR BRUTE EN FIN DE PÉRIODE	923,6	851,0
Cumul des dépréciations en début de période	(64,7)	(51,8)
Dépréciations	(12,7)	(12,5)
Variation de change	1,9	(0,4)
Cumul des dépréciations en fin de période	(75,4)	(64,7)
VALEUR NETTE DES ÉCARTS D'ACQUISITION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	848,2	786,3

Pour les besoins des tests de dépréciation des écarts d'acquisition, le Groupe est divisé au 31 décembre 2020 en 13 unités génératrices de trésorerie (« UGT »). Chaque UGT représente le plus petit groupe d'actifs au sein duquel le Groupe suit l'écart d'acquisition pour ses besoins de gestion interne.

Les principaux écarts d'acquisition enregistrés par le Groupe sont ceux des UGT Boursin (331 millions d'euros en valeur nette) et MOM (384 millions d'euros en valeur nette).

Suite à la prise de participation majoritaire de la société All In Foods le 18 juin 2020 (voir Note 2), un écart d'acquisition brut de 82,3 millions d'euros a été constaté. Ce montant peut être ajusté dans la limite des 12 mois suivant l'acquisition, comme prévu par IFRS3 révisée. De même, l'allocation du prix d'acquisition pourra être revu en 2021.

En 2020, les tests de dépréciation pratiqués sur les unités génératrices de trésorerie ont conduit à comptabiliser une dépréciation de l'écart d'acquisition de la société marocaine Safilait pour une valeur de 12,7 millions d'euros, cet écart étant ainsi déprécié dans son intégralité.

Les tests de dépréciation réalisés sur les UGT dans le cadre de la détermination de la valeur d'utilité sont effectués sur la base des hypothèses et paramètres suivants :

- horizon explicite des prévisions de 5 ans ;
- coût moyen pondéré du capital : afin de prendre en compte les notions de risque et de temps selon le profil de l'UGT et le risque pays, nous avons revu le taux d'actualisation à retenir par pays en fonction du taux de risque pays établi par la Coface.

Cette revue nous a conduits à retenir les hypothèses économiques suivantes :

(en %)	Taux de croissance à long terme		Taux d'actualisation	
	2020	2019	2020	2019
Europe	1 %-2 %	1 %-2 %	6,50 %	6,50 %
Amériques, Asie-Pacifique	0,5 %-2 %	0,5 %-2 %	8 %	8 %
Moyen-Orient et Grande Afrique	2 %-2,5 %	2 %-2,5 %	11 %	11 %

La sensibilité des deux paramètres suivants a été testée sur les UGT du Groupe :

- hausse de 1 point du taux d'actualisation ;
- baisse de 0,5 point du taux de croissance à long terme.

Une hausse de 1 point du taux d'actualisation conduirait le Groupe à enregistrer une dépréciation complémentaire de l'ordre de 7,2 millions d'euros.

Une baisse de 0,5 point du taux de croissance à long terme conduirait le Groupe à enregistrer une dépréciation complémentaire de l'ordre de 1,1 millions d'euros.

4.2 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Principes comptables

Les autres immobilisations incorporelles comprennent :

- les brevets acquis ;
- les marques acquises, de notoriété reconnue, individualisables et dont il est possible de vérifier l'évolution de la valeur ;
- les logiciels informatiques.

Les brevets et les logiciels figurant au bilan pour leur coût d'acquisition sont amortis sur leur durée de vie. Les logiciels sont amortis sur une durée de 1 à 8 ans.

Les marques qui ne sont pas amorties sont soumises à des tests de dépréciation annuels (voir également la Note « Dépréciation d'actifs ») et les marques à durée de vie définie sont amorties linéairement en fonction de leur durée estimée d'utilisation.

Les frais de recherche et développement sont constatés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement ne sont pas enregistrés à l'actif du bilan dans la mesure où tous les critères de reconnaissance établis par IAS 38 (Immobilisations incorporelles) ne sont généralement pas remplis avant la mise sur le marché des produits.

Les autres immobilisations incorporelles ont évolué au cours de l'année comme suit :

(en millions d'euros)	2020	2019
Valeur nette au 1^{er} janvier	649,4	647,2
Acquisitions	13,4	11,3
Cessions et mises au rebut	(0,0)	(0,2)
Ecarts de conversion	(19,9)	5,0
Amortissements et provisions	(14,4)	(14,2)
Reclassements	(0,7)	0,2
VALEUR NETTE AU 31 DÉCEMBRE	627,7	649,4

En 2020 comme en 2019, les acquisitions de l'exercice correspondent principalement à des projets informatiques du Groupe. Les immobilisations incorporelles se décomposent par nature de la manière suivante :

(en millions d'euros)	31 décembre 2020		31 décembre 2019	
	Valeur brute	Cumul des amortissements et provisions	Valeur nette	Valeur nette
Concessions et brevets	34,6	(19,5)	15,2	16,0
Marques	587,5	(16,6)	570,9	592,1
Logiciels	212,0	(170,5)	41,4	41,2
Autres	1,3	(1,1)	0,2	0,2
TOTAL	835,4	(207,7)	627,7	649,4

Les principales marques du Groupe inscrites dans les actifs incorporels résultent des acquisitions de Leerdammer (88 millions d'euros), Boursin (92 millions d'euros) et du Groupe MOM (343 millions d'euros).

4.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET ACTIFS DE DROITS D'USAGE

4.3.1 Immobilisations corporelles

Principes comptables

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens) ou à leur coût de production (hors frais financiers), à l'exception des immobilisations qui ont fait l'objet de réévaluations légales avant le 1^{er} janvier 2000 (application de l'exception d'IFRS 1) ou de réévaluation à la juste valeur à la date de contrôle du fait d'un regroupement d'entreprises.

Lorsque certaines parties d'un bien corporel acquis ont des durées d'utilité différentes, l'approche par composants est retenue, et ces composantes sont enregistrées et amorties séparément dans les comptes.

Les dépenses relatives au remplacement ou au renouvellement d'une composante d'immobilisation sont comptabilisées comme un actif distinct, et l'actif remplacé est mis au rebut.

Les intérêts des emprunts affectés à l'acquisition des actifs corporels sont comptabilisés en charges financières et ne sont pas immobilisés dans le coût de l'actif.

Le Groupe a choisi de ne pas retenir de valeur résiduelle pour ses immobilisations car les équipements sont, d'une façon générale, destinés à être utilisés jusqu'au terme de leur durée d'utilité, et il n'est, en règle générale, pas envisagé de les céder.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'un indice de perte de valeur.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif (ou groupe d'actifs), une perte de valeur est enregistrée en résultat pour le différentiel et est imputée en priorité sur les écarts d'acquisition.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilité effective des immobilisations selon le mode linéaire :

Constructions :

• industrielles	30/40 ans
• administratives et commerciales	40 ans
• agencements immobiliers	10 ans
Matériel et outillage	5 à 10 ans - 15/20 ans
Véhicules	4/10/15 ans
Mobilier et matériel de bureau	4 à 15 ans

Les immobilisations corporelles ont évolué au cours de l'année comme suit :

(en millions d'euros)	2020	2019
Valeur nette au 1^{er} janvier	992,2	959,7
Effets des évolutions de périmètre	2,4	0,0
Acquisitions	111,1	140,2
Cessions et mises au rebut	(2,0)	(3,0)
Écarts de conversion	(45,1)	7,3
Amortissements et provisions	(108,4)	(109,8)
Reclassements	(0,9)	(2,3)
VALEUR NETTE AU 31 DÉCEMBRE	949,4	992,2

Les immobilisations corporelles se décomposent par nature de la manière suivante :

(en millions d'euros)	31 décembre 2020		31 décembre 2019	
	Valeur brute	Cumul des amortissements et provisions	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	33,2	(7,5)	25,7	25,1
Constructions	501,1	(265,0)	236,1	239,8
Installations, matériels et outillage	1 555,5	(967,4)	588,0	585,8
Autres immobilisations corporelles	67,3	(48,6)	18,7	21,1
Immobilisations en cours	82,0	(1,1)	80,8	120,4
TOTAL	2 239,1	(1 289,7)	949,4	992,2

Les principales acquisitions de l'exercice concernent l'amélioration de la qualité des produits et de la sécurité dans nos usines en France, et l'augmentation des capacités de production dans les sociétés du groupe MOM.

Les immobilisations en cours comprennent des actifs de l'usine de Bel Canada nouvellement créée ainsi que l'augmentation des capacités de production aux États-Unis.

4.3.2 Actifs de droits d'usage

Principes comptables

La norme IFRS 16 concerne les anciens contrats de location financement et les contrats de location simple. Un contrat de location est un contrat, ou une partie d'un contrat, qui confère le droit d'utiliser un actif pour une période déterminée moyennant une contrepartie. Les biens faisant l'objet d'un contrat de location sont inscrits à l'actif au poste actif de droit d'usage lorsque les contrats réunissent les critères de la norme. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif du bilan. Le Groupe applique les exemptions autorisées par la norme c'est-à-dire que les contrats dont la durée de vie est inférieure à douze mois et les contrats de faible valeur sont exclus. Par contre,

ils doivent figurer dans les engagements hors bilan pour un montant égal aux charges des exercices au cours desquels ils seront encourus.

Les durées retenues pour valoriser les contrats sont les durées contractuelles avec l'hypothèse d'un seul renouvellement pour chaque actif, cette hypothèse ayant été retenue après analyse de la durée de vie historique des principaux contrats conclus par le Groupe.

Le taux d'actualisation correspond au taux marginal d'endettement de la filiale, considéré comme étant égal à la somme du taux sans risque pour la devise du contrat, par référence à sa duration, et du coût du crédit spécifique à la filiale au regard des conditions de marché locales pour cette même référence de devise et de duration.

À la date de démarrage du contrat de location, le bien est comptabilisé à l'actif du bilan en actif de droits d'usage pour un montant égal à la valeur actualisée du montant des loyers à payer non encore versés au titre de la location.

Les actifs de droit d'usage sont amortis suivant le mode linéaire sur la durée du contrat. Toute gratuité ou franchise incluse dans le contrat est également étalée sur la durée du contrat.

Les actifs de droits d'usage se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	2020	2019
Valeur nette au 1^{er} janvier	99,8	99,1
Entrée de périmètre	0,6	0,0
Acquisitions	35,6	5,7
Cessions et mises au rebut	(0,6)	(1,5)
Ecarts de conversion	(2,8)	0,9
Amortissements et provisions	(27,2)	(13,8)
Autres mouvements	(0,0)	9,4
VALEUR NETTE AU 31 DÉCEMBRE	105,3	99,8

Les actifs de droits d'usage correspondent à tous les contrats comptabilisés au titre de l'application de la norme IFRS 16. Les actifs détenus en location par le Groupe pour conduire ses activités sont principalement des immeubles à usage de bureaux, le plus significatif étant celui du siège à Suresnes. Les autres contrats concernent des actifs industriels comme des équipements de stockage réfrigérés, des machines de nettoyage en usine, des chariots élévateurs ou les flottes de véhicule des commerciaux et les

camions réfrigérés servant à acheminer les produits du Groupe.

Le Groupe loue des équipements informatiques dans le cadre de contrats de location. Il s'agit de contrats de location de courte durée et/ou portant sur des biens de faible valeur. Le Groupe a choisi de ne pas comptabiliser d'actif « droit d'utilisation » ni de dette de loyers au titre de ces contrats.

(en millions d'euros)	31 décembre 2020		31 décembre 2019
	Valeur brute	Cumul des amortissements	Valeur nette
Terrains	0,3	(0,2)	0,1
Constructions	118,0	(39,4)	78,6
Installations, matériels et outillage	1,0	(0,5)	0,6
Transport	42,8	(17,4)	25,3
Autres immobilisations corporelles	1,0	(0,3)	0,7
TOTAL	163,0	(57,7)	105,3
			99,8

Les contrats les plus significatifs inscrits à l'actif concernent des immeubles de bureaux loués pour 78,6 millions d'euros en 2020, contre 78,7 millions d'euros en 2019.

4.4 VENTILATION DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Principes comptables : actifs et passifs financiers

Actifs financiers

Conformément à la norme IFRS 9 le Groupe distingue plusieurs typologies d'actifs financiers dont la classification dépend du modèle de gestion et des caractéristiques contractuelles de l'actif au moment de l'acquisition. Ces critères déterminent le traitement comptable appliqué à ces instruments.

Actifs financiers comptabilisés au coût amorti

Il s'agit des actifs pour lesquels le Groupe s'attend à collecter des flux de trésorerie contractuels et dont les flux de trésorerie sont constitués uniquement de principal et d'intérêts. Cette typologie d'actifs comprend notamment les prêts et les créances.

Les effets remis à l'encaissement sont enregistrés dans les « Clients et autres créances ».

Les pertes sur créances irrécouvrables historiquement supportées par le Groupe étant de valeur quasi nulle, le modèle de dépréciation préconisé par IFRS 9 conduit le Groupe à ne pas déprécier ses créances.

Actifs financiers comptabilisés sur option à la juste valeur par le compte du résultat global (non recyclable)

Ce sont les actifs financiers non détenus à des fins de transaction. Cette catégorie inclut les titres de participations non consolidés. Ces actifs sont valorisés à la juste valeur à la date de clôture et les variations de valeur de ces titres sont portées au poste « Pertes et gains latents sur actifs financiers » dans le compte du résultat global (non

recyclable). Pour les lignes de titres concernées, comme précisé par la norme, seuls les dividendes perçus sont comptabilisés au compte de résultat ; les pertes et gains de cession ne pourront pas être reconnus au compte de résultat au moment de la décomptabilisation de l'instrument. Aucune dépréciation n'est par ailleurs comptabilisée sur ces titres.

Pour les titres de participation côtés, la juste valeur correspond en principe au cours de Bourse à la date de clôture considérée.

Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le compte de résultat

Ce sont des actifs détenus à des fins de transaction et destinés à être vendus. Cette catégorie inclut certaines valeurs mobilières de placement et les instruments dérivés autres que les instruments de couverture. Sont également traités par défaut dans cette catégorie les actifs financiers qui ne répondent à aucun des critères des deux autres typologies décrites ci-dessus (comptabilisation au coût amorti ou à la juste valeur par le compte du résultat global non recyclable).

Ces actifs sont valorisés à la juste valeur et les variations de juste valeur sont portées au compte de résultat. Les gains et pertes latents comptabilisés en OCI au 31 décembre 2020 seront transférés au compte de résultat au moment de leur décomptabilisation.

Passifs financiers

Conformément à la norme IFRS 9 le Groupe distingue deux catégories de passifs financiers faisant l'objet d'un traitement comptable spécifique.

Passifs financiers évalués et comptabilisés à la juste valeur

Il s'agit principalement des instruments dérivés. Conformément à la norme IFRS 9, les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur valeur de marché à la date de clôture. Les variations de valeur de ces instruments, pour la partie efficace, sont enregistrées comme suit :

- pour les instruments de couvertures documentés en couvertures de flux futurs ;
 - en coût des ventes pour les couvertures de créances et dettes inscrites au bilan à la date de clôture,
 - en capitaux propres, pour les couvertures de flux de trésorerie futurs, ce montant étant transféré en coût des ventes lors de la comptabilisation des créances et dettes objets de la couverture ;

Les actifs financiers sont évalués comme suit :

(en millions d'euros)	31 décembre 2020				31 décembre 2019
	Coût amorti	Juste valeur par OCI	Juste valeur par P&L	Valeur au bilan	Valeur au bilan
Actifs					
Investissements financiers	0,3	116,3	11,8	128,4	123,6
Autres actifs financiers non courants		6,3		6,3	10,0
Prêts et avances non courants	12,8			12,8	11,8
Clients et autres créances non courants	1,2			1,2	1,5
Clients et autres créances courants	434,2			434,2	506,3
Autres actifs financiers courants	21,5			21,5	5,8
Prêts et avances courants	1,1			1,1	1,3
Actifs d'impôts courants	39,6			39,6	34,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	91,0		499,3	590,3	405,7

Les passifs financiers entrant dans le champ d'IFRS 7 sont tous enregistrés au coût amorti, à l'exception des instruments financiers passifs, valorisés à la juste valeur. Ils sont détaillés en Note 4.15.

- pour les instruments de couvertures documentés en couverture de juste valeur, en capitaux propres ;
- pour les couvertures à caractère financier, en résultat financier.

La partie inefficace est comptabilisée en résultat financier.

En l'absence de relation de couverture, les variations de valeur de marché des instruments dérivés sont enregistrées en résultat financier.

Passifs financiers évalués au coût amorti

Il s'agit principalement des emprunts et dettes financières ainsi que des dettes commerciales.

La norme prévoit une troisième catégorie pour les passifs financiers évalués et classés à la juste valeur par résultat sur option. À fin 2020, le Groupe n'applique pas cette option.

Les investissements financiers comprennent des créances diverses, les titres de participation Unibel détenus par SOFICO ainsi que des titres non consolidés évalués à la juste valeur selon le cours de Bourse pour les titres Unibel et pour les autres, selon les derniers états financiers disponibles.

4.5 INVESTISSEMENTS FINANCIERS

Les investissements financiers (hors impôts différés) ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Investissements financiers en début de période	123,6	153,3
Variation de juste valeur en résultat global	2,0	(30,4)
Autres mouvements	2,8	0,8
INVESTISSEMENTS FINANCIERS EN FIN DE PÉRIODE		128,4
		123,6

Les investissements financiers comprennent 196 350 titres Unibel détenus par la société SOFICO et acquis au prix moyen de 14,25 euros par titre. Au 31 décembre 2020, ces titres sont valorisés au cours de clôture du 31 décembre 2020, pour un montant de 115,8 millions d'euros.

Au 31 décembre 2019, ces titres étaient valorisés au cours de clôture du 31 décembre 2019, pour un montant de 113,9 millions d'euros.

4.6 STOCKS ET EN-COURS

Principes comptables

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation. Le prix de revient est calculé selon la méthode du « coût moyen pondéré » ou du « premier entré - premier sorti ».

La valeur brute des approvisionnements correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (transports, commissions, transit, etc.).

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant le coût des matières consommées, les

amortissements des biens concourant à la production, les charges directes ou indirectes de production à l'exclusion des frais financiers.

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée lorsque :

- la valeur brute déterminée comme précisé ci-dessus s'avère supérieure à la valeur de marché ou à la valeur de réalisation ;
- des produits ont fait l'objet d'une détérioration particulière.

Les stocks et en-cours se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	2020	2019
Matières premières et autres approvisionnements	152,5	149,4
En-cours de production, biens et services	1,3	1,3
Produits intermédiaires, finis et marchandises	224,3	229,1
VALEUR BRUTE	378,1	379,8
Provision pour dépréciation des stocks	(6,9)	(7,2)
VALEUR NETTE	371,2	372,6

La variation des stocks nets au cours des exercices présentés s'analyse de la manière suivante :

(en millions d'euros)	2020			2019
	Brut	Dépréciations	Net	Net
Au 1^{er} janvier	379,8	(7,2)	372,6	365,0
Variation du stock brut	18,9		18,9	3,1
Variation de la provision pour dépréciation			0,0	(0,1)
Reclassements			0,0	(0,0)
Effet des variations de périmètre	0,7		0,7	0,0
Écarts de conversion	(21,3)	0,4	(21,0)	4,6
AU 31 DÉCEMBRE	378,1	(6,9)	371,2	372,6

4.7 CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

Les postes clients et autres créances s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2020	2019
Clients et autres créances	441,5	512,1
Provision pour dépréciation	(7,2)	(5,7)
MONTANT NET	434,2	506,3

La variation des créances clients et autres créances au cours des exercices présentés s'analyse de la manière suivante :

(en millions d'euros)	2020			2019
	Brut	Dépréciations	Net	Net
Au 1^{er} janvier	512,1	(5,7)	506,3	488,1
Mouvement de BFR	(52,8)		(52,8)	12,5
Effets des évolutions de périmètre	0,9	(0,0)	0,8	(0,0)
Variation de la provision pour dépréciation		(1,9)	(1,9)	(0,5)
Reclassements			0,0	(0,2)
Écarts de conversion	(18,7)	0,4	(18,3)	6,5
AU 31 DÉCEMBRE	441,5	(7,2)	434,2	506,3

Au 31 décembre 2020, les créances clients nettes non échues représentent 87,5 % du total, celles échues à moins de 60 jours 11,6 %, et celles échues à plus de 60 jours 0,8 %. Les créances échues depuis plus de 120 jours et non couvertes par une assurance-crédit sont intégralement provisionnées.

Au 31 décembre 2020, des créances clients pour un montant de 48,2 millions d'euros ont été cédées sans recours à des tiers avec transfert des risques répondant aux critères de la norme IFRS 9, et ont donc été décomptabilisées.

4.8 IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS ET IMPÔTS EXIGIBLES

Principes comptables

Conformément à la norme IAS 12, des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales. Selon la méthode du report variable, ils sont calculés sur la base du taux d'impôt attendu sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé et sont classés en actifs et passifs non courants. Les effets des modifications des taux d'imposition d'un exercice sur l'autre sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel la modification est constatée.

Les impôts différés actifs résultant de différences temporelles, de déficits fiscaux et de crédits d'impôts

reportables sont limités au montant estimé de l'impôt récupérable. Celui-ci est apprécié à la clôture de l'exercice, en fonction des prévisions de résultat des entités fiscales concernées. Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les impôts différés sont comptabilisés en charges et produits dans le compte de résultat sauf lorsqu'ils sont engendrés par des éléments imputés directement en capitaux propres. Dans ce cas, les impôts différés sont également imputés sur les capitaux propres.

La position nette des impôts différés est passive au 31 décembre 2020 et les variations au cours des deux derniers exercices ont été enregistrées comme suit :

(en millions d'euros)	2020		2019
	(236,4)	(223,9)	
Effets des évolutions de périmètre	0,0	0,0	
Variations enregistrées en capitaux propres	(6,6)	9,0	
Variations enregistrées en résultat	(26,1)	(19,1)	
Écarts de conversion	8,8	(2,1)	
Reclassements	(0,0)	(0,2)	
AU 31 DÉCEMBRE	(260,2)	(236,4)	

Origine des impôts différés actifs et passifs

(en millions d'euros)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Fonds de commerce	(33,3)	(32,9)
Immobilisations	(105,4)	(98,9)
Marques et concessions	(143,6)	(143,6)
Instruments financiers dérivés	(0,9)	4,1
Evaluation des titres Unibel	(29,2)	(27,8)
Pensions et autres avantages assimilés	18,7	19,8
Reports déficitaires	13,0	21,6
Autres	20,4	21,4
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS	(260,2)	(236,4)
Dont :		
<i>Impôts différés Actifs</i>	15,7	26,8
<i>Impôts différés Passifs</i>	(275,9)	(250,7)

Le poste « Autres » est essentiellement composé des éléments temporaires non déductibles du résultat fiscal.

Déficits fiscaux reportables

Le Groupe dispose de déficits fiscaux reportables qui représentent une économie potentielle d'impôts.

Un impôt différé actif est constaté pour les déficits fiscaux reportables dont la récupération est plus probable qu'improbable :

- soit parce qu'ils pourront être imputés sur des passifs d'impôts comptabilisés qui arrivent à échéance au cours de la période durant laquelle ils sont imputables ;

- soit parce que des bénéfices imposables sont attendus pendant leur période de récupération.

Le montant des actifs d'impôts liés aux reports déficitaires activés concerne principalement le Groupe MOM pour 6,7 millions d'euros ainsi que la filiale Fromageries Bel España pour 4,6 millions d'euros.

Les actifs d'impôts non comptabilisés en raison des incertitudes qui pèsent sur la probabilité de récupération des déficits fiscaux reportables correspondent s'élèvent à :

(en millions d'euros)	2020		2019	
	Bases déficits	IDA non comptabilisés	Bases déficits	IDA non comptabilisés
Échéancier des utilisations				
< 1 an	7,0	0,8	0,0	0,0
> 1 an < 5 ans	(0,0)	(0,0)	3,1	0,6
> 5 ans	0,0	0,0	0,0	0,0
Sans limitation	32,6	10,0	39,7	11,6
TOTAL	39,5	10,8	42,8	12,2

Au 31 décembre 2020, les actifs d'impôts non comptabilisés concernent notamment à hauteur de 1,3 million d'euros la filiale Grupo Fromageries Bel España.

Les changements de la fiscalité en Espagne au cours des exercices 2014, 2016 et 2017 ont notamment porté sur le plafonnement de la déductibilité des pertes sur exercices antérieurs, en contrepartie de récupération illimitée dans le temps des déficits reportables.

Provisions pour risque fiscal

Les sociétés composant le Groupe font périodiquement l'objet de contrôles fiscaux dans les pays où elles sont implantées :

- les redressements acceptés donnent lieu à comptabilisation des rappels d'impôts et pénalités (par voie de provisions lorsque les montants en cause ne sont pas arrêtés définitivement) ;
- les redressements contestés sont examinés de manière très attentive et font généralement l'objet de provisions, sauf s'il apparaît clairement que la Société pourra faire valoir le bien-fondé de sa position dans le cadre d'une procédure contentieuse.

4.9 INFORMATIONS SUR LE CAPITAL

Engagements de rachat d'actionnaires minoritaires

Le Groupe a consenti aux actionnaires minoritaires de certaines filiales consolidées par intégration globale des engagements de rachat de leurs participations. Ces engagements de rachat correspondent pour le Groupe à des engagements optionnels (options de vente).

En application d'IAS 32 (Instruments financiers – Informations à fournir et présentation), les engagements d'achats fermes ou conditionnels d'intérêts minoritaires sont enregistrés en dette, pour un montant égal au prix de rachat des intérêts minoritaires.

Le Groupe comptabilise en capitaux propres l'écart entre le prix de rachat des intérêts minoritaires et la quote-part de situation nette acquise, sans procéder à la réévaluation des actifs et passifs acquis. Les variations ultérieures de valeur de la dette sont comptabilisées en contrepartie des capitaux propres.

4.9.1 Éléments non recyclables

L'application de la norme IFRS 9 au 1^{er} janvier 2018 a conduit le Groupe à évaluer les modèles de gestion des titres de participation qu'il détient.

Les principaux titres détenus par le Groupe concernent Unibel, pour une valeur de 115,8 millions d'euros au 31 décembre 2020, et sont détenus par la filiale SOFICO. Ces titres sont évalués à la juste valeur à la date de clôture et le Groupe a jugé que ces titres, non détenus à des fins de transaction, seraient revalorisés en contrepartie du résultat global. En conséquence, et en application de la norme, l'ensemble des variations de juste valeur de ces titres est inscrit en réserves non recyclables dans les capitaux propres du Groupe.

4.9.2 Capital

Le nombre d'actions composant le capital social de Bel s'élève à 6 872 335.

En 2020, les capitaux propres du Groupe ont évolué principalement en fonction du résultat de l'exercice et du dividende payé en mai au titre de l'exercice précédent, des impacts des éléments enregistrés dans le compte de résultat global.

Les éléments enregistrés dans le résultat global s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020			Au 31 décembre 2019
	Part Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total	Total
Couverture flux de trésorerie et prix des matières premières	Brut	16,2	16,2	(2,3)
	Effet Impôt	(4,4)	(4,4)	(0,4)
Revalorisation des actifs financiers	Brut	2,0	2,0	(30,5)
	Effet Impôt	(1,4)	(1,4)	7,6
Gains et pertes actuarielles des engagements de retraites	Brut	(1,5)	(0,1)	(1,7)
	Effet Impôt	(0,4)	0,0	(0,4)
Écarts de conversion		(77,5)	(5,7)	(83,2)
TOTAL		(67,1)	(5,8)	(72,9)
				(18)

La revalorisation des principales couvertures contractées par les filiales du Groupe est décrite en Note 4.15.3. La revalorisation des actifs disponibles à la vente concerne principalement les titres de la société Unibel détenus par Sofico (cf. Note 4.5). Les gains et pertes actuariels comptabilisés au titre de l'exercice sont détaillés en Note 4.11.2.

Le Groupe peut être amené, en fonction de sa situation économique et de l'évolution de ses besoins, à ajuster son capital, par exemple au travers d'émissions d'actions nouvelles ou de rachats et annulations d'actions existantes.

Le Groupe n'est soumis à aucune exigence sur ses capitaux propres imposée par des tiers.

Actions propres

Principes comptables

Les actions Bel rachetées par la société consolidante dans le cadre de la loi n° 98-546 du 2 juillet 1998 sont portées directement en diminution des capitaux propres consolidés, pour une valeur correspondant à leur coût d'acquisition (comportant les coûts directs liés à l'acquisition, nets de l'économie d'impôt correspondante).

En 2020, 453 actions propres ont fait l'objet d'un rachat. Le nombre d'actions propres au 31 décembre 2020 s'élève à 83 793.

Actions gratuites

Principes comptables

Au regard de la norme IFRS 2, les plans d'actions gratuites sont réglés en instruments de capitaux propres. L'avantage octroyé, évalué à partir du cours de l'action Bel à la date d'attribution et tenant compte de la non-perception de dividendes pendant la période d'obtention des actions gratuites, constitue une charge de personnel avec contrepartie en capitaux propres. Cette charge est étalement sur la période d'acquisition des droits.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 2, la charge de personnel correspondant au plan d'attribution d'actions gratuites est étalée sur la période d'acquisition des droits par les bénéficiaires, avec contrepartie en capitaux propres.

Le récapitulatif des plans d'actions gratuites est résumé dans le tableau ci-après :

PLANS D'ACTIONS GRATUITES

(en milliers d'euros)	Plan 2017/ 2020	Plan 2018/ 2021	Plan 2019/ 2022	Plan 2020/ 2023	Total
Nombre d'actions attribuées à l'origine	8 241	8 809	11 511	14 748	
Nombre d'actions attribuées au 31 décembre 2020	674	3 416	7 098	13 574	
Juste valeur de l'action (en €)	589	472	300	256	
Critères d'attribution : pourcentage provisionné	16 %	82 %	110 %	100 %	
Période d'acquisition	3 ans	3 ans	3 ans	3 ans	
Montant en charges au 31 décembre 2020	465	30	(642)	(922)	(1 070)

4.10 PROVISIONS

Principes comptables

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (légale ou implicite) à l'égard d'un tiers, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduise par une sortie de ressources. Si le montant ou l'échéance ne peuvent être estimés avec

suffisamment de fiabilité, alors il s'agit d'un passif éventuel qui constitue un engagement hors bilan.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

L'évolution des provisions au cours des exercices présentés est la suivante :

(en millions d'euros)	2020	2019
Provisions au 1^{er} janvier	11,5	46,4
Acquisition de la période	0,0	0,0
Dotations	2,3	3,5
Reprises utilisées	(1,5)	(23,1)
Reprises non utilisées	(0,6)	(1,1)
Reclassements	0,0	(14,3)
Écarts de conversion	(0,4)	0,1
PROVISIONS AU 31 DÉCEMBRE	11,3	11,5
<i>Dont part à moins d'un an</i>	5,2	5,1

(en millions d'euros)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Provisions pour litiges	4,5	4,1
Provisions pour restructurations	0,4	0,6
Provisions pour autres charges	(0,5)	0,0
Provisions pour autres risques	6,9	6,8
PROVISIONS	11,3	11,5

En 2020, aucune provision significative n'a été comptabilisée.

4.11 AVANTAGES DU PERSONNEL

Principes comptables

L'évaluation des principaux engagements d'avantages au personnel a été faite par des actuaires externes.

Pour les régimes à prestations définies, les engagements sont déterminés selon la méthode dite des « unités de crédit projetées » en tenant compte d'hypothèses d'évolution des salaires, de rotation du personnel, d'âge de départ, de mortalité puis font l'objet d'une actualisation. Les hypothèses utilisées tiennent compte des conditions économiques propres à chaque pays.

Les engagements calculés sont minorés, le cas échéant, de la juste valeur des actifs de couverture. Les provisions estimées sont inscrites au bilan.

Les écarts actuariels sont constitués des changements d'hypothèses actuarielles retenues d'une année sur l'autre dans la valorisation des engagements et des fonds, ainsi que des conditions de marché et des données réelles effectivement constatées par rapport à ces hypothèses.

Dans le cas des avantages au personnel postérieurs à l'emploi, ces écarts actuariels sont enregistrés en capitaux propres dans le compte « Autres éléments du résultat global » conformément à la norme IAS 19. Dans le cas des autres avantages à long terme, les écarts actuariels sont enregistrés dans la charge de l'année.

Les produits attendus sur les actifs enregistrés dans la charge sont calculés sur la base du taux d'actualisation.

Les frais liés à la gestion administrative des fonds sont également enregistrés en charge.

Pour les régimes de base, et autres régimes à cotisations définies, la charge est constatée au cours de la période à laquelle elle se rapporte.

Conformément aux lois et pratiques des divers pays dans lesquels il est implanté, le Groupe participe à des régimes de retraite, d'indemnités de fin de carrière et d'autres avantages à long terme.

Ces régimes peuvent être à cotisations définies ou à prestations définies. Pour les régimes à cotisations définies, la charge est comptabilisée sur l'exercice au titre duquel les cotisations sont dues et, le Groupe n'étant pas engagé au-delà de ces cotisations, aucune provision complémentaire pour retraite n'est nécessaire. Pour les régimes à prestations définies, les engagements sont évalués selon la méthode des Unités de Crédit Projetées.

4.11.1 Synthèse des différents types d'engagements envers le personnel (régimes à cotisations définies)

Dans certaines sociétés du Groupe, les salariés bénéficient de plans à cotisations définies. Ces régimes accordent aux salariés principalement des prestations complémentaires aux régimes de retraite légaux. Pour ces régimes, la charge est comptabilisée sur l'exercice au titre duquel les cotisations sont dues et, le Groupe n'étant pas engagé au-delà de ces cotisations, aucune provision complémentaire pour retraite n'est nécessaire.

Fin 2018, Bel Brands USA a conclu un accord de sortie avec le régime multi-employeurs auquel participaient certains salariés de la filiale. Le coût de sortie a été estimé à 4,9 millions de dollars US, à verser en 20 annuités de 373 000 USD. Au 31 décembre 2020, le passif relatif aux versements résiduels s'élève à 3,9m€.

4.11.2 Synthèse des différents types d'engagements envers le personnel (régimes à prestations définies)

Ces régimes sont principalement des régimes de retraite complémentaires, d'indemnités de fin de carrière et de médailles du travail.

Les avantages du personnel concernent principalement l'Europe, notamment la France, l'Allemagne et les Pays-Bas

qui représentent 117 millions d'euros d'engagement, soit 97 % d'un total de 120 millions d'euros.

Les gains et pertes actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisés en « autres éléments du résultat global » durant la période où ils apparaissent.

Le tableau suivant donne un résumé de la situation financière des régimes à prestations définies :

(en millions d'euros)	Pays-Bas	France	Allemagne	Reste du monde	Totaux 2020	Totaux 2019
Engagement brut	54,0	46,8	20,9	6,5	128,2	126,5
Juste valeur des actifs de régime	(42,6)	0,0	0,0	0,0	(42,6)	(41,5)
ENGAGEMENT NET INSCRIT AU BILAN	11,4	46,8	20,9	6,5	85,6	85,1

Les variations de l'engagement brut au titre des régimes à prestations définies sont présentées ci-dessous :

(en millions d'euros)	Pays-Bas	France	Allemagne	Reste du monde	Taux 2020	Taux 2019
Engagement brut au 1^{er} janvier	52,9	46,0	21,4	6,2	126,5	118,2
Variation des engagements bruts enregistrés au compte de résultat	0,6	2,3	0,5	1,1	4,4	2,6
Gains et pertes actuariels enregistrés au résultat global	0,7	0,9	(0,0)	0,2	1,7	9,9
Écart de conversion	0,0	0,0	0,0	(0,4)	(0,4)	0,1
Prestations payées sur l'exercice	(0,2)	(2,5)	(0,9)	(0,6)	(4,2)	(4,3)
ENGAGEMENT BRUT AU 31 DÉCEMBRE	54,0	46,8	20,9	6,5	128,2	126,5

La variation de la juste valeur des actifs du régime est présentée ci-dessous :

(en millions d'euros)	Pays-Bas	France	Allemagne	Reste du monde	Taux 2020	Taux 2019
Juste valeur des actifs de régime au 1^{er} janvier	(41,5)	0,0	0,0	0,0	(41,5)	(36,3)
Revenu financier sur les actifs de couverture	(0,4)				(0,4)	(0,6)
Retour sur investissement des actifs de couverture supérieur au taux d'actualisation	(0,1)				(0,1)	(3,0)
Coûts supportés par les organismes chargés de la gestion des actifs	0,1				0,1	0,1
Prestations payées par les fonds aux bénéficiaires au cours de l'exercice	0,2			0,2	0,4	0,3
Cotisations versées aux fonds	(0,9)			(0,2)	(1,1)	(1,9)
JUSTE VALEUR DES ACTIFS DE RÉGIME AU 31 DÉCEMBRE	(42,6)	0,0	0,0	0,0	(42,6)	(41,5)

En 2020, le montant net comptabilisé au compte de résultat est une charge de 4,1 millions d'euros se décomposant comme suit :

(en millions d'euros)	Pays-Bas	France	Allemagne	Reste du monde	Totaux 2020	Totaux 2019
Coût des services rendus au cours de l'exercice	0,1	3,0	0,3	0,8	4,2	3,6
Coût des services passés suite à un plan de restructuration ou des départs par licenciement/rupture conventionnelle	0,0	(1,1)	0,0	(0,0)	(1,1)	(3,4)
Intérêt financier sur la valeur présente des obligations	0,5	0,5	0,2	0,1	1,3	1,3
Coût des services passés suite à une modification de régime	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2
Coûts supportés par les organismes chargés de la gestion des actifs	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1
Gains et pertes actuariels sur les autres avantages à long terme pendant l'emploi	(0,0)	(0,1)	(0,0)	0,1	0,0	0,8
Variation des engagements bruts enregistrés au compte de résultat	0,7	2,3	0,5	1,1	4,5	2,7
Revenu financier sur les actifs de couverture	(0,4)	0,0	0,0	0,0	(0,4)	(0,6)
TOTAL DES CHARGES NETTES ENREGISTRÉES AU COMPTE DE RÉSULTAT	0,2	2,3	0,5	1,1	4,1	2,0

Aux Pays-Bas, des négociations interprofessionnelles concernant les retraites des salariés du secteur laitier ont abouti à la signature, en 2014, d'un accord, au terme duquel les régimes à prestations définies ont été remplacés par un

régime à cotisations définies au 1^{er} janvier 2015. Ainsi, les droits acquis par les salariés au 31 décembre 2014 ont été figés et ces régimes de retraite sont désormais fermés aux nouveaux salariés.

Les gains et pertes actuariels comptabilisés dans l'état du résultat global peuvent être détaillés comme suit :

(en millions d'euros)	Pays-Bas	France	Allemagne	Reste du monde	Totaux 2020	Totaux 2019
Gains et pertes actuariels sur la valeur présente des obligations, liés à l'expérience	(1,5)	(0,3)	(1,0)	0,0	(2,7)	(2,7)
Gains et pertes actuariels sur la valeur présente des obligations, liés au changement d'hypothèses démographiques	(1,2)	0,0	0,0	0,0	(1,1)	(0,4)
Gains et pertes actuariels sur la valeur présente des obligations, liés au changement d'hypothèses financières	3,3	1,2	0,9	0,1	5,5	13,1
Gains et pertes actuariels enregistrés au résultat global	0,7	0,9	(0,0)	0,2	1,7	10,0
Retour sur investissement des actifs de couverture supérieur au taux d'actualisation	(0,1)	0,0	0,0	0,0	(0,1)	(3,0)
TOTAL ENREGISTRÉ AU COMPTE DE RÉSULTAT GLOBAL	0,6	0,9	(0,0)	0,2	1,7	6,9

Pour les régimes à prestations définies, les engagements sont évalués selon des techniques actuarielles et tenant compte d'hypothèses à long terme. Les principales hypothèses utilisées par les actuaires indépendants sont le taux d'actualisation, le taux d'évolution des salaires, le taux de rotation du personnel et la table de mortalité.

En Europe, les prestations futures probabilisées sont ramenées à leur valeur actuelle en utilisant des taux appropriés pour chaque pays. Les taux d'actualisation sont déterminés par référence au taux de rendement des obligations émises par les entreprises de notation AA de même maturité que les engagements.

Hypothèses	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Taux d'actualisation (pondéré)	0,77 %	1,08 %
Taux de croissance salariale (pondéré)	2,56 %	2,56 %
Duration pondérée de l'engagement	17,1	17,3

Le taux d'actualisation est l'hypothèse financière principale pour l'évaluation de l'engagement des régimes à prestations définies et peut avoir un impact significatif sur les résultats. Une variation de cent points de base de ce taux par rapport à l'hypothèse centrale retenue au 31 décembre 2020 aurait pour effet les impacts suivants :

(en %)	Diminution de 100 points de base	Augmentation de 100 points de base
Impact sur l'engagement au 31 décembre 2020	18 %	- 19 %

4.11.3 Descriptif des principaux régimes à prestations définies

France

Les différentes entités françaises du Groupe dépendent de la convention collective de l'Industrie Laitière, à l'exception des salariés de MBMA et de Materne qui dépendent de la convention collective Nationale des Industries de Produits Alimentaires Élaborés. Les deux conventions prévoient le versement d'indemnités au moment du départ à la retraite des salariés toujours présents dans l'entreprise au moment de leur départ en retraite, dont l'âge est considéré comme étant celui de la liquidation des droits du régime général de la Sécurité Sociale. Cette allocation est déterminée comme étant égale à un pourcentage du dernier salaire d'activité (pourcentage déterminé suivant l'ancienneté du salarié au moment de son départ). Ces indemnités sont de plus soumises à des charges sociales qui varient suivant la catégorie socio-professionnelle. Ce régime n'est pas externalisé.

Allemagne

Il existe un régime complémentaire de retraite à prestations définies, fermé aux nouveaux entrants depuis mars 2003 (ces derniers bénéficiant d'un régime à cotisations définies). Ce plan prévoit le versement d'une rente viagère (avec réversion au conjoint survivant à hauteur de 60 % et couverture invalidité) correspondant à un pourcentage du dernier salaire d'activité (calculé en fonction de l'ancienneté société plafonnée à 35 ans). Les rentes sont légalement revalorisées, de manière triennale, de l'inflation.

Pays-Bas

Il existe deux régimes complémentaires de retraite à prestations définies, dont un est dérivé de la convention collective de l'industrie laitière. Ces régimes prévoient le versement d'une rente viagère au moment du départ à la retraite à l'âge de 67 ans. Cette rente correspond au cumul des droits acquis pendant la période d'activité au sein de l'entreprise, revalorisé annuellement jusqu'au départ à la retraite du bénéficiaire. Ces régimes prévoient également le paiement d'une rente de réversion au conjoint survivant ou orphelin ainsi qu'une couverture invalidité. Les régimes ne garantissent pas la revalorisation future des rentes pour les retraités actuels. Ils ne garantissent pas non plus la revalorisation future du cumul des droits acquis pour les anciens salariés ayant des droits acquis différés. Ces indexations sont conditionnées à la bonne santé financière du fonds.

Ces deux régimes sont financés par l'intermédiaire d'un fond commun multi-employeur investi chez l'assureur Interpolis. La quote-part du fonds détenue par ces deux régimes est déterminée par l'assureur sur la base de la valeur des engagements calculés suivant des hypothèses statutaires, celles-ci étant généralement différentes des hypothèses normatives. La juste valeur des actifs de couverture aux Pays-Bas s'élève à 42,6 millions d'euros à fin 2020, contre 41,5 millions d'euros à fin 2019.

4.12 AUTRES PASSIFS NON COURANTS

Principes comptables

Les subventions d'investissement reçues par le Groupe sont comptabilisées au bilan en « Autres passifs » (courants ou non courants) et sont reprises dans le compte de résultat au

même rythme que les amortissements relatifs aux immobilisations qu'elles ont contribué à financer.

Les autres passifs non courants se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Subventions d'investissements	24,8	23,0
Dettes au personnel	27,4	27,2
Autres	10,9	10,9
TOTAL	63,1	61,0

Les dettes envers le personnel sont essentiellement constituées des comptes épargne temps et de la dette provisionnée pour participation aux résultats des salariés des sociétés françaises.

Les autres dettes non courantes comprennent notamment la comptabilisation de la dette envers le fonds de pension américain multi-employeurs (cf. Note 4.11 « Avantages du personnel ») pour un montant de 4,0 millions d'euros.

4.13 FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

L'évolution des fournisseurs et autres dettes est la suivante :

(en millions d'euros)	2020	2019
Au 1^{er} janvier	667,9	626,9
Effets des évolutions de périmètre	2,9	0,0
Mouvement de BFR	1,9	23,3
Reclassements	(1,6)	12,1
Écarts de conversion	(18,2)	5,7
AU 31 DÉCEMBRE	653,0	667,9

4.14 ENDETTEMENT FINANCIER NET

Principes comptables

Trésorerie nette et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités en comptes courants bancaires, les dépôts à terme qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme (d'une durée inférieure à trois mois) et ne présentent pas de risque significatif de pertes de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt, ainsi que les valeurs mobilières de placement. Elles sont constituées d'OPCVM monétaires, placements par nature très liquides et soumis à un risque négligeable de variation de valeur.

La trésorerie nette du Groupe, dont la variation est explicitée dans le tableau des flux de trésorerie, comprend les valeurs mobilières de placement, la trésorerie et les

L'endettement financier net se présente de la façon suivante :

(en millions d'euros)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Emprunt obligataire	745,2	623,0
NEU MTN ^(a)	40,0	50,0
Emprunts auprès des établissements de crédit	33,4	112,0
Participation des salariés	4,3	5,8
Options de vente des minoritaires	27,5	25,5
Dépôts et cautionnements	0,0	0,2
Emprunts et dettes financières	850,3	816,4
TOTAL DETTES À LONG TERME	850,3	816,4
Emprunt obligataire	5,9	5,7
Emprunts auprès des établissements de crédit	8,1	46,6
Participation des salariés	2,6	2,6
NEU CP ^(b)	70,0	30,0
Options de vente des minoritaires	24,5	0,0
Autres emprunts et dettes	28,2	7,6
Comptes courants passif	65,6	79,5
Emprunts et dettes financières	204,9	172,0
TOTAL DETTES À COURT TERME	204,9	172,0
DETTE FINANCIÈRE BRUTE - HORS LOCATION FINANCEMENT	1 055,2	988,4
Dettes sur location financement long terme	87,9	83,1
Dettes sur location financement court terme	23,1	19,2
DETTE SUR LOCATION FINANCEMENT	111,1	102,3
DETTE FINANCIÈRE BRUTE	1 166,3	1 090,7
Concours bancaires et intérêts courus s/ trésorerie	10,2	2,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(590,3)	(405,7)
DISPONIBILITÉS NETTES	(580,1)	(403,4)
Comptes courants actif	(2,0)	(3,1)
TOTAL DETTE NETTE (CASH NET)	584,1	684,2

(a) Negotiable European Medium Term.

(b) Negotiable European Commercial Paper.

équivalents de trésorerie, nets des concours bancaires courants et des intérêts y afférant comptabilisés en passifs financiers courants.

Dettes financières hors contrats de location

Les dettes financières sont comptabilisées au coût amorti, c'est-à-dire à leur valeur nominale nette des primes et frais d'émission qui sont enregistrés progressivement en résultat financier jusqu'à l'échéance.

En cas de couverture du risque d'évolution de la charge d'intérêt future, la dette financière dont les flux sont couverts reste comptabilisée au coût amorti, la variation de valeur de la part efficace de l'instrument de couverture étant enregistrée dans les capitaux propres.

Les principales opérations de financement de l'exercice 2020 sont expliquées dans la Note 4.15.2.

Les options de vente des actionnaires minoritaires de la société marocaine Safilait sont incluses dans les dettes à court terme alors que les options de vente des actionnaires minoritaires de la société récemment acquise All In Foods sont incluses dans les dettes long terme. Ces deux options de vente ont été comptabilisées en contrepartie des capitaux propres.

L'échéancier des dettes sur location financement est présenté ci-dessous :

(en millions d'euros)	Total	2021	2022	2023	2024	2025	2026 et plus
Dettes sur location financement - court terme	23,1	23,1					
Dettes sur location financement - long terme	87,9		19,9	16,0	13,7	12,0	26,3
TOTAL DE LA DETTE SUR LOCATION FINANCEMENT	111,1	23,1	19,9	16,0	13,7	12,0	26,3

4.15 INSTRUMENTS FINANCIERS

4.15.1 Gestion des risques de marché

Le Département trésorerie Groupe, dépendant de la Direction financière Groupe, possède les compétences et outils nécessaires à la conduite de la gestion des risques de marché. Un reporting mensuel est communiqué à la Direction et des présentations régulières sont organisées pour le Comité d'audit.

4.15.2 Gestion du risque financier et de liquidité

La situation d'endettement nette du Groupe au 31 décembre 2020 est passive de 584 millions d'euros, y compris la dette pour location financement à la suite de l'application de la norme IFRS 16 et de 473 millions d'euros hors location financement.

Le Groupe a mis en place des politiques visant à limiter le risque de liquidité. Conformément à ces politiques une part importante des ressources Groupe est à moyen terme. Ainsi le Groupe souscrit des lignes de crédit confirmées et des financements à moyen terme auprès de ses banques et investisseurs.

Au cours de l'exercice 2020, afin de renforcer sa dette en dollars du fait de la progression de ses opérations aux États-Unis, le Groupe a réalisé sa première émission obligataire privée sous format USPP en droit français de 150 millions de dollars à échéance novembre 2035. Parallèlement, le Groupe a remboursé par anticipation son term loan amortissable de 95 millions de dollars qui arrivait à échéance en 2023.

Au 31 décembre 2020, le Groupe dispose de liquidités importantes avec

- deux lignes de crédit syndiqué confirmées de 300 millions d'euros d'une part et de 520 millions d'euros d'autre part, de maturité respectivement 2023 et 2024. Ces lignes sont non tirées ;

Les dettes sur location financement correspondent à la dette de droit d'usage comptabilisée au titre de l'application de la norme IFRS 16 dès 2018.

Les comptes courants passifs concernent essentiellement la société mère Unibel pour un montant de 63,8 millions d'euros au 31 décembre 2020 contre 78,5 millions d'euros au 31 décembre 2019 (voir Note 8.2).

L'échéancier des dettes à long terme hors location financement est détaillé en Note 4.15.4 « Gestion du risque de taux ».

- un programme d'émission de *Commercial Papers* d'un montant de 500 millions d'euros, tiré à hauteur de 70 millions d'euros ;
- un programme de NEU MTN de 200 millions d'euros, utilisé à hauteur de 60 millions d'euros ;
- un emprunt obligataire, type Euro PP, de 125 millions d'euros maturité 2027 et 2029 contracté auprès d'investisseurs privés ;
- un emprunt obligataire de 500 millions d'euros de maturité avril 2024 ;
- un financement sur le marché du *Schuldschein*, comportant 20 millions d'euros à maturité 2023.

Le Groupe dispose également au 31 décembre 2020 d'un volant important de trésorerie et équivalents de trésorerie, 580 millions d'euros dont 524 millions d'euros au niveau de Bel.

La société Bel s'est engagée dans ses lignes de crédit syndiqué, ses placements privés (Euro PP et US PP) et le *Schuldschein* à respecter un ratio de levier financier inférieur à 3,75 pendant toute la durée des financements moyens et longs termes ci-dessus. Le calcul du ratio a été amendé en 2020 pour refléter l'intégration de la norme IFRS 16. Le ratio de levier financier désigne maintenant le montant de la dette nette consolidée, y compris la dette sur location financement divisé par l'EBITDA base R.O.C. y compris les amortissements et reclassement financier sur droits d'usage consolidé du Groupe. Le non-respect de ce ratio pourrait entraîner un cas d'exigibilité sur une partie significative de la dette. Au 31 décembre 2020, ce ratio s'élève à 1,45 contre 1,86 au 31 décembre 2019 (proforma IFRS16).

Le Groupe a mis en place une politique de concentration de la liquidité au niveau de la société Bel, pour tous les pays où la devise locale est convertible et où il n'y a pas de contrainte juridique ou fiscale dans la remontée des excédents ou dans le financement des besoins locaux. Le Département trésorerie Groupe gère des comptes courants internes et un système de compensation de paiements intragroupe.

Dans les pays où la centralisation des excédents et besoins de financement n'est pas autorisée, les filiales placent leurs excédents en devises locales sur des supports monétaires et se financent, le cas échéant, principalement en devises locales. La politique de dividende systématique vise également à limiter les excédents récurrents dans les filiales.

La trésorerie disponible dans les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient s'élève à 34 millions d'euros au 31 décembre 2020 et représente l'essentiel du cash disponible non centralisable.

Il peut s'avérer que certaines filiales n'aient pas d'autre alternative que de devoir recourir à des financements en devises. Dans ce cas, si la monnaie locale dévalue, la filiale devra comptabiliser des pertes financières.

Les excédents de liquidités sont placés sous forme d'OPCVM monétaires, de comptes à terme, de dépôts à terme ou de soldes bancaires.

4.15.3 Gestion du risque de change

Le Groupe, par son activité et sa présence internationale, subit des variations liées au change.

Les entités du Groupe sont exposées au risque de change sur des transactions commerciales comptabilisées au bilan ou sur des transactions futures ayant un caractère hautement probable, à partir du moment où elles sont conclues dans d'autres monnaies que leur monnaie fonctionnelle (importations, exportations, transactions financières).

Politique de couverture des risques de variation de taux de change

La politique de gestion est de couvrir le risque de transactions sur les opérations libellées en devises par l'utilisation d'instruments financiers dérivés.

Le Groupe met en œuvre une politique de change centralisée visant à couvrir le risque budgétaire annuel sur les achats et ventes de devises pour toutes les devises livrables. Le Département trésorerie Groupe fournit à ces entités les couvertures de change nécessaires. Le Département trésorerie Groupe n'est pas un centre de profit.

Le Groupe couvre également le risque de change lié à la remontée des dividendes intragroupe en devises.

En revanche, le Groupe ne couvre pas les risques d'écart de conversion sur la consolidation des filiales étrangères.

Pour les filiales qui opèrent dans des pays où il n'existe pas d'instruments financiers de couverture, la politique consiste à maximiser autant que faire se peut la couverture naturelle au travers par exemple des devises de facturation. Cependant, en cas de dévaluation de la monnaie locale, cet événement pourrait avoir comme conséquence d'affecter sensiblement la profitabilité de l'entité concernée.

Les cours définis au moment de l'établissement du budget sur la base de conditions de marché servent de cours de référence pour la mise en place des couvertures. L'horizon de gestion des couvertures budgétaires est au maximum de 18 mois. Au 31 décembre 2020, la maturité du portefeuille de dérivés n'excédait pas le 31 janvier 2022. Les flux attachés à ces couvertures budgétaires 2020 et 2021 sont attendus sur 2021 et impacteront les résultats de l'exercice 2021.

Couverture des risques de variations des cours de change sur les importations, exportations et transactions financières

Périodiquement, à chaque révision budgétaire, les entités du Groupe recalculent leurs expositions nettes en devises. Le Groupe utilise principalement des contrats de change à terme, des options de change et des cross currency swaps pour gérer son risque de change.

Situation comparative des positions de change, de taux et de matières premières

Les valorisations ci-dessous sont en conformité avec la norme IFRS 9.

Type d'opérations (en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020				Au 31 décembre 2019			
	Capitaux propres	Résultat opérationnel	Résultat financier	Valeur de marché	Capitaux propres	Résultat opérationnel	Résultat financier	Valeur de marché
Portefeuille lié au risque de change								
Termes sur transactions opérationnelles	4,9	1,6		6,4	0,1	(0,9)		(0,9)
Options sur transactions opérationnelles	8,7	0,5		9,3	(0,0)	(0,1)		(0,1)
Termes venant couvrir des investissements futurs ou dividendes futurs	0,4			0,4	(0,5)			(0,5)
Opérations venant couvrir des financements			(0,5)	(0,5)			(0,3)	(0,3)
Autres opérations			(0,1)	(0,1)			0,0	0,0
Total portefeuille lié au change	14,0	2,1	(0,6)	15,5	(0,5)	(1,0)	(0,3)	(1,8)
Total portefeuille lié au taux	(0,5)	0,0	1,3	0,8	(0,9)	0,0	(1,7)	(2,5)
Total portefeuille de la société BEL	13,5	2,1	0,7	16,3	(1,3)	(1,0)	(1,9)	(4,3)
Portefeuille lié au risque de variation de prix des matières premières U.S.	2,3	(0,0)		2,3	1,9	0,6	0,1	2,6
TOTAL GROUPE BEL				18,5				(1,7)

La valorisation des couvertures contractées par le Groupe sont comptabilisées dans les postes « autres actifs financiers » et « autres passifs financiers ».

Au 31 décembre 2020, le Groupe avait contracté les couvertures suivantes :

Type d'opérations (en millions d'euros)	Cross	Au 31 décembre 2020				Au 31 décembre 2019				
		Enga- gement	Capitaux propres	Résulta- t opéra- tionnel	Résulta- t finan- cier	Valeu- r de mar- ché	Enga- gement	Capitaux propres	Résulta- t opéra- tionnel	Résulta- t finan- cier
Portefeuille lié au risque de change										
1- TERMES ADOSSÉS À DES CRÉANCES CLIENTS OU DETTES FOURNISSEURS OU TRANSACTIONS FUTURES										
Achat à terme	EUR GBP	25,8	0,1		0,1	19,7	(0,2)	(0,1)	(0,3)	
Vente à terme	EUR PLN	22,7	(0,3)		(0,3)	27,5	0,6		0,6	
Achat à terme	EUR PLN	2,4	0,1		0,1				0,0	
Achat à terme	EUR USD	80,5	5,8	1,3	7,1	83,0	(0,3)	(0,7)	(1,0)	
Vente à terme	EUR USD	9,2	(0,7)		(0,7)				0,0	
Achat à terme	Autres	61,8	(0,1)	0,3	0,1	48,8	(0,1)	(0,1)	(0,2)	
Vente à terme	Autres	0,5		(0,0)	(0,0)	2,0	0,0		0,0	
Termes sur transactions opérationnelles		4,9	1,6	0,0	6,4		0,1	(0,9)	0,0	(0,9)
2- OPTIONS DE CHANGE ADOSSÉES À DES CRÉANCES CLIENTS OU DETTES FOURNISSEURS OU TRANSACTIONS FUTURES										
Achat de call	EUR GBP	66,2	0,7		0,7	58,0	0,2		0,2	
Vente de put	EUR GBP	36,0	(0,2)		(0,2)	30,0	(0,6)	(0,1)	(0,7)	
Achat de put	EUR PLN	32,0	0,2		0,2	37,0	0,7		0,7	
Vente de call	EUR PLN	11,2	(0,2)		(0,2)	14,4	(0,0)		(0,0)	
Achat de call	EUR USD	119,3	7,5	0,5	8,0	153,9	0,6		0,6	
Vente de put	EUR USD	61,8	(0,1)		(0,1)	105,3	(0,8)		(0,8)	
Achat de call	Autres	43,4	1,0		1,0	49,0	0,3		0,3	
Vente de put	Autres	17,1	(0,1)		(0,1)	21,4	(0,3)		(0,3)	
Options sur transactions opérationnelles		8,7	0,5	0,0	9,3		(0,0)	(0,1)	0,0	(0,1)
3-TERMES VENANT COUVRIR DES INVESTISSEMENTS FUTURS OU DIVIDENDES FUTURS										
Achat à terme	EUR GBP	2,0	(0,0)		(0,0)	1,0	(0,1)		(0,1)	
Achat à terme	EUR USD	5,3	0,4		0,4	15,1	(0,3)		(0,3)	
Achat à terme	Autres	1,1	0,0		0,0	3,9	(0,2)		(0,2)	
Termes venant couvrir des investissements futurs ou dividendes futurs		0,4	0,0	0,0	0,4		(0,5)	0,0	0,0	(0,5)
4-OPÉRATIONS VENANT COUVRIR DES FINANCEMENTS										
Swap vendeur à terme	EUR GBP	20,0		0,1	0,1	12,9			0,0	
Swap vendeur à terme	EUR PLN	6,5		(0,1)	(0,1)	4,2			0,0	
Swap vendeur à terme	EUR USD	73,6		(0,5)	(0,5)	47,2			(0,3)	
Swap vendeur à terme	Autres	11,2		(0,0)	(0,0)	6,4			0,0	
Swap acheteur à terme	Autres	10,1		0,0	0,0	15,3			0,0	
Opérations venant couvrir des financements		0,0	0,0	(0,5)	(0,5)		0,5	0,0	0,0	(0,3)
5-AUTRES OPÉRATIONS										
Achat de call	EUR GBP		(0,0)	(0,0)		8,1			0,0	
Vente de call	EUR GBP	4,5		(0,0)	(0,0)	7,0			(0,0)	
Vente de call	EUR USD	5,9		(0,1)	(0,1)				0,0	
Vente de call	Autres	0,1		(0,0)	(0,0)	0,5			0,0	
Autres opérations		0,0	0,0	(0,1)	(0,1)		0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL PORTEFEUILLE LIÉ AU CHANGÉ		14,0	2,1	(0,6)	15,5		(0,5)	(1,0)	(0,3)	(1,8)

Les opérations sont exprimées par rapport au sens du cross. Exemples :

- achat à terme EUR USD signifie que le Groupe est acheteur d'EUR, vendeur d'USD ;

- achat de call EUR GBP signifie que le Groupe achète un Call EUR/Put GBP ;

- swap vendeur à terme EUR GBP signifie que le Groupe emprunte l'EUR donc est vendeur d'EUR à terme, prête le GBP donc est acheteur de GBP à terme.

Au 31 décembre 2020 la valeur de marché des dérivés affectés à la couverture de transactions futures à caractère hautement probable et comptabilisées en capitaux propres est positive de 14 millions d'euros, contre une valeur négative de 0,5 millions d'euros au 31 décembre 2019.

Le dollar US, la livre sterling et le zloty polonais sont les principales devises qui présentent un risque de change de transaction pour le Groupe. Les valorisations indiquées sont hors impact des impôts différés.

Une hausse de 1 % du taux de change EUR/USD, compte tenu de l'exposition au risque de transaction associée avant couverture, entraînerait un impact négatif de 1,8 million d'euros en résultat opérationnel, sur une base annuelle.

Une hausse de 1 % du taux de change EUR/GBP, compte tenu de l'exposition au risque de transaction associée avant couverture, entraînerait un impact négatif de 1 million d'euros en résultat opérationnel, sur une base annuelle.

Une baisse de 1 % du taux de change EUR/PLN, compte tenu de l'exposition au risque de transaction associée avant couverture, entraînerait un impact négatif de 0,5 million d'euros en résultat opérationnel, sur une base annuelle.

Au 31 décembre 2020, le Groupe a mis en place des couvertures par le biais de swaps de taux :

Type d'opérations (en millions d'euros)	Devise	Au 31 décembre 2020					Au 31 décembre 2019				
		Enga- gement	Capitaux propres	Résulta- tut opéra- tionnel	Résulta- tut finan- cier	Valeur de marché	Enga- gement	Capitaux propres	Résulta- tut opéra- tionnel	Résulta- tut finan- cier	Valeur de marché
Portefeuille lié au risque de taux											
Swap emprunteur taux fixe	EUR	42,5	(0,5)		(0,5)	47,5	(0,6)				(0,6)
Swap receveur taux fixe	EUR	72,5		1,5	1,5	72,5			(1,1)	(1,1)	
Swap receveur taux fixe	USD	48,9		(1,0)	(1,0)						
Swap emprunteur taux fixe	USD					84,6	(0,3)				(0,3)
Cross currency swap emprunteur taux fixe	EUR/ CAD	19,2		0,8	0,8	20,6			(0,5)	(0,5)	
TOTAL PORTEFEUILLE LIÉ AU TAUX		(0,5)	0,0	1,3	0,8		(0,9)	0,0	(1,7)	(2,5)	

Une hausse de taux de 1 % sur toute la courbe de taux aurait sur une base annuelle :

- un impact positif de 0,4 million d'euros sur les capitaux propres du Groupe ;
- un impact négatif de 11 millions d'euros en résultat financier du Groupe.

Le solde des couvertures ci-après correspond aux couvertures d'emprunts du Groupe.

Au 31 décembre 2020, le ratio de couverture sur l'exposition nette estimée relative au budget 2021 (réalisé et à venir) des principales devises est compris entre 75 % et 93 % selon la devise gérée. Par conséquent, les variations de devises sur la comptabilisation des achats et ventes des entités du Groupe seront compensées, à hauteur de la couverture, par le résultat dégagé sur ces couvertures.

La valorisation des couvertures est conforme aux pratiques de marché aussi bien en termes de données (courbe de taux, cours de change et courbes de volatilité) que de modèles de valorisation. Le Département trésorerie Groupe possède en interne les outils nécessaires aux calculs des valorisations. Néanmoins, le Groupe Bel fait appel à un prestataire externe pour réaliser ses valorisations.

4.15.4 Gestion du risque de taux

L'essentiel des financements du Groupe est mis en place par la société Bel, qui centralise aussi la gestion du risque de taux. La politique mise en œuvre par l'utilisation de dérivés de taux, vise à se protéger des effets d'une évolution défavorable des taux, tout en profitant partiellement d'une éventuelle baisse des taux.

Une baisse de taux de 1 % sur toute la courbe de taux aurait sur une base annuelle :

- aucun impact sur les capitaux propres du Groupe ;
- un impact positif de 12,8 millions d'euros en résultat financier du Groupe.

ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DES COUVERTURES DE TAUX AU 31 DÉCEMBRE 2020

(en millions de devises)		2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Swaps de taux	EUR	115,0	107,5	97,5	62,5	62,5	62,5	62,5	31,3	31,3	0,0	0,0
Swaps de taux	USD	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
Swaps de devises	EUR/CAD	30,0	7,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

ANALYSE DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT (HORS LOCATION FINANCEMENT) PAR NATURE, ÉCHÉANCE ET NATURE DE TAUX

Au 31 décembre 2020 (en millions d'euros)	Dette financière brute			Impact des instruments dérivés			Dette financière après effets des instruments dérivés		
	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable	Total
Échéance									
2021	(39,1)	(165,8)	(204,9)	(21,9)	21,9	0,0	(61,0)	(143,9)	(204,9)
2022	(1,9)	(21,3)	(23,2)	(14,8)	14,8	0,0	(16,7)	(6,5)	(23,2)
2023	(32,2)	(10,8)	(43,0)	(15,0)	15,0	0,0	(47,2)	4,2	(43,0)
2024	(529,0)	(0,8)	(529,8)	0,0	0,0	0,0	(529,0)	(0,8)	(529,8)
2025	(2,3)	(1,3)	(3,6)	0,0	0,0	0,0	(2,3)	(1,3)	(3,6)
>=2026	(250,7)	0,0	(250,7)	111,4	(111,4)	0,0	(139,3)	(111,4)	(250,7)
TOTAL	(855,1)	(200,1)	(1 055,2)	59,7	(59,7)	0,0	(795,4)	(259,8)	(1 055,2)

Les billets de trésorerie sont émis à taux fixe, mais sont considérés dans ce tableau comme du taux variable du fait des maturités courtes et des renouvellements anticipés.

4.15.5 Gestion du risque de contrepartie

Tous les placements de trésorerie et les instruments financiers sont mis en place avec des contreparties majeures en respectant les deux règles de sécurité et de liquidité. Les « contreparties majeures » sont principalement des banques du pool bancaire et sont essentiellement françaises. L'essentiel de nos placements sont sous forme d'OPCVM monétaires avec une liquidité quotidienne ou des dépôts à terme et certificats de dépôts.

Le calcul de la DVA (*debt value adjustment*) et de la CVA (*credit value adjustment*) sur nos couvertures de change et de taux donne des impacts non significatifs au 31 décembre 2020.

4.15.6 Gestion du risque de matières premières

Le Groupe est exposé à la hausse du prix des matières premières, en particulier le lait, le fromage, la poudre de lait et le beurre. Jusqu'à ce jour, le Groupe n'a pas pu mettre en place de politique systématique globale de couverture de ces matières premières. Les entités américaines ont une politique de couverture des matières premières par l'utilisation des marchés à terme de Chicago.

Au 31 décembre 2020, les sociétés Bel et Bel Brands avaient les positions suivantes :

Type d'opérations	Au 31 décembre 2020		Au 31 décembre 2019	
	Nombre de contrats	Valeur de marché (en millions d'euros)	Nombre de contrats	Valeur de marché (en millions d'euros)
CME Class III Milk				
Achat de Forward	716	0,8	751	1,0
Achat de Call	636	1,0	794	0,9
Vente de Put	318	(0,1)	397	0,0
TOTAL CME CLASS III MILK		1,7		1,9
CME Cash Settled Cheese				
Achat de Forward	311	0,2	282	0,3
Achat de Call	252	0,4	268	0,4
Vente de Put	126	(0,1)	140	0,0
TOTAL CME CASH SETTLED CHEESE		0,5		0,7
TOTAL US		2,3		2,6
TOTAL GROUPE BEL		2,3		2,6

La valeur de marché des dérivés affectés à la couverture de transactions futures à caractère hautement probable et comptabilisées en capitaux propres est positive de

2,3 millions d'euros au 31 décembre 2020, contre une valeur positive de 2,6 millions d'euros au 31 décembre 2019.

4.15.7 Classification par hiérarchie de la juste valeur selon IFRS 7

Classification IFRS 7 (en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020				Au 31 décembre 2019			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Dérivés de change		15,5		15,5		(1,8)		(1,8)
Dérivés de taux		0,8		0,8		(2,5)		(2,5)
Dérivés matières premières	2,3			2,3	2,6			2,6
TOTAL DÉRIVÉS	2,3	16,3	0,0	18,5	2,6	(4,3)	0,0	(1,7)
Valeurs mobilières de placement	91,0			91,0	90,9			90,9
TOTAL	93,3	16,3	0,0	109,6	93,5	(4,3)	0,0	89,2

4.16 AUTRES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS COURANTS

Les autres actifs et passifs financiers courant inscrits au bilan se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Autres actifs financiers courant	21,5	5,8
Comptes courants - actif	2,1	3,2
Montant des instruments dérivés - actif	18,5	2,6
Autres actifs financiers	0,8	0,1
Autres passifs financiers courant	0,0	4,3
Montant des instruments dérivés - passif	0,0	4,3

Le détail des instruments dérivés inscrits à l'actif et au passif, analysés en Note 4.15, est le suivant :

Détail des positions des instruments dérivés (en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Couverture sur change	15,5	(1,8)
Couverture sur taux	0,8	(2,5)
Couverture sur MP France	0,0	0,0
Couverture sur MP USA	2,3	2,6
TOTAL	18,5	(1,7)
Positions actives - Net	18,5	2,6
Positions passives - Net	0,0	(4,3)

NOTE 5 | Flux de trésorerie

5.1 FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Le poste variation des stocks, créances et dettes courants s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	2020	2019
Variation des stocks et des provisions	(18,9)	(3,1)
Variation des créances clients et autres créances	51,1	(12,0)
Variation des fournisseurs et autres dettes	0,6	29,5
VARIATION DES STOCKS, CRÉANCES ET DETTES COURANTES	32,8	14,5

5.2 FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT

Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles concernent principalement l'amélioration de la qualité des produits et de la sécurité dans nos usines en France, et l'augmentation des capacités de production dans les sociétés du groupe MOM. (voir Notes 4.2 et 4.3).

5.3 FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT

5.3.1 Variation des comptes courants avec les entités hors périmètre

Le poste variation des comptes courants avec les entités hors périmètre s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	2020	2019
Variation des comptes courants avec		
Unibel	(14,8)	(10,0)
Autres sociétés non consolidées	1,9	(3,0)
TOTAL	(12,8)	(12,9)

5.3.2 Variation de l'endettement

(en millions d'euros)	Émissions	Remboursements	Variation de périmètre
Dette brute au 31 décembre 2019 (voir note 4.14)			1 090,7
Dont :			
Emprunt obligataire	127,7	(5,2)	
NEU MTN ^(a)	10,0	0,0	
Emprunts auprès des établissements de crédit	4,7	(120,4)	0,4
NEU CP ^(b)	140,0	(100,0)	
Participation des salariés	10,0	(11,6)	
Autres emprunts et dettes	0,7	(0,9)	
Variations de l'exercice de la dette brute	293,2	(238,2)	0,4
Autres variations de financement			55,4
Dettes sur location financement			11,9
Comptes courants passif			(13,9)
Options de vente des minoritaires			26,9
Effets des conversions			(4,8)
DETTE BRUTE AU 31 DÉCEMBRE 2020 (VOIR NOTE 4.14)			1 166,3

(a) Negotiable European Medium Term Notes.

(b) Negotiable European Commercial Paper.

Les émissions et remboursements d'emprunts et dettes financières sont expliqués en Note 4.15.2.

NOTE 6 | Engagements financiers

6.1 TABLEAU DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

(en millions d'euros)	2020	2019
Engagements donnés	85,5	87,5
Engagements hors bilan donnés liés au financement de la Société	10,6	14,2
Garanties financières données	3,4	6,5
Autres	7,1	7,7
Engagements liés aux activités opérationnelles de l'émetteur	74,9	73,3
Commandes d'immobilisations	27,3	35,9
Contrats de location	16,7	16,9
• à moins d'un an	7,8	5,8
• entre un et cinq ans	8,9	11,1
• à plus de cinq ans	0,0	0,0
Contrats d'énergie	4,2	4,8
Contrats de sous-traitance	14,3	9,2
Autres	12,4	6,4
Engagements reçus	836,8	837,8
Engagements hors bilan donnés liés au financement de la Société	820,0	820,0
Lignes de crédit reçues et non utilisées	820,0	820,0
Engagements liés aux activités opérationnelles de l'émetteur	16,8	17,8
Garanties financières reçues	15,5	16,1
Autres	1,4	1,7

Les garanties financières données correspondent en partie à deux garanties données par Bel d'un montant total de 3,3 millions d'euros pour couvrir un *Credit Facility Agreement* en faveur de la filiale ukrainienne consolidée.

En 2020, Bel a renouvelé pour la quatrième année consécutive l'accord avec l'Association des producteurs de lait Bel Ouest (APBO) initialement signé en décembre 2017, qui prévoit :

- la garantie d'un prix de référence annuel négocié pour toute l'année 2021 pour le lait acheté aux producteurs de l'APBO, fixé à 350 euros pour 1 000 litres, mais pouvant être ajusté selon l'évolution du prix de marché. Un prix mensuel seuil qui assure un minimum rémunérateur fixé à 335 euros pour 1000L et un prix plafond fixé à 360 euros pour 1000L ;
- le déploiement par l'ensemble des producteurs de l'APBO de pratiques différenciantes parmi lesquelles une alimentation sans OGM pour les animaux et l'accès des vaches aux pâtures ;

- la rémunération de ces pratiques différenciantes sous forme de primes mensuelles pour un montant total de 21 euros les 1 000 litres.

À ces engagements tenus et renouvelés s'ajoutent deux nouveaux axes de développement pour 2021 :

- poursuivre les engagements sur le soin des animaux, à travers le déploiement du référentiel Boviwell (2.0) sur les élevages APBO ;
- une feuille de route ambitieuse sur la réduction de l'empreinte environnementale, avec une démarche collaborative pionnière. Ainsi d'ici fin 2021, 80 % des exploitations APBO seront auditées CAP'2ER, avec un objectif de 100 % à 2022.

Dans le cadre de l'acquisition du groupe MOM et de la société All In Foods, le Groupe a reçu une promesse de vente de la part des managers de chaque société pour l'ensemble des actions qu'ils détiennent, réalisable à la demande de Bel au plus tard au le 30 avril 2022 pour la promesse de vente auprès du groupe MOM, et au plus tard le 15 janvier 2025 pour la promesse de vente auprès de la société All In Foods.

NOTE 7 | Litiges

Le Groupe est engagé dans un certain nombre de procès et litiges dans le cours normal de ses opérations. Les charges probables et quantifiables pouvant en découler ont fait l'objet de provisions. Il n'existe aucun litige connu de la Direction et comportant des risques significatifs, susceptibles d'affecter le résultat ou la situation financière du Groupe, qui n'ait fait l'objet des provisions estimées nécessaires au 31 décembre 2020.

NOTE 8 | Parties liées

8.1 AVANTAGES AUX DIRIGEANTS

(en millions d'euros)	2020	2019
Rémunérations et avantages en nature	2,2	3,6
Rémunérations des activités des administrateurs	0,2	0,2
TOTAL AVANTAGES À COURT TERME	2,4	3,7
Actions gratuites	0,0	0,2
TOTAL AVANTAGES À LONG TERME	0,0	0,2

La notion de dirigeants recouvre les administrateurs et le Comité exécutif.

8.2 RELATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

(en millions d'euros)	2020	2019
Montant des transactions	14,0	18,0
dont Unibel	5,4	6,4
dont autres sociétés non consolidées	8,6	11,6
Créances associées	0,1	1,9
Dettes et comptes courants associés	66,4	84,2
dont Unibel	63,8	79,7
dont autres sociétés non consolidées	2,5	4,4
Titres Unibel	115,8	113,9

Au 31 décembre 2020, le montant des transactions avec les parties liées comprend 5,4 millions d'euros concernant la société mère Unibel dont 5,0 millions de frais de personnel refacturés à Bel au titre du contrat de prestations de services conclu le 14 décembre 2001 et 8,3 millions d'euros de charges opérationnelles refacturées par les sociétés non consolidées du Groupe (Bel Proche et Moyen-Orient Beyrouth, Bel Middle East, etc.) à Bel.

Les dettes et comptes courants associés avec les parties liées concernent essentiellement la société mère Unibel, dont 63,8 millions d'euros en compte courant, contre 78,5 millions d'euros au 31 décembre 2019 (voir Note 4.14).

Les titres Unibel détenus par la société SOFICO sont valorisés au cours de clôture du 31 décembre 2020, pour un montant de 115,8 millions d'euros (voir Note 4.5).

Le Groupe n'a aucun engagement hors bilan significatif avec les parties liées.

NOTE 9 | Événements postérieurs à la clôture

Le 19 mars 2021, le Groupe Bel et le groupe Lactalis ont annoncé leur entrée en négociation exclusive suite à la signature d'une promesse unilatérale d'achat portant sur la cession d'un périmètre comprenant Royal Bel Leerdammer NL, Bel Italia, Bel Deutschland, la marque Leerdammer et tous ses droits attachés, ainsi que Bel Shostka Ukraine, à Lactalis. Ce périmètre serait transféré à Lactalis par Sicopa, filiale détenue à 100 % par Bel, en échange de 1 591 472 actions Bel (représentant 23,16 % du capital) détenues par Lactalis. A l'issue de l'échange, Lactalis détiendrait 0,90 % du capital de Bel.

Cette opération de cession s'inscrit dans la continuité de la stratégie du groupe Bel engagée dès 2015, qui vise à élargir ses activités au-delà des produits fromagers pour devenir un acteur majeur du snacking sain.

Les termes de cette opération de cession assurent également la préservation des positions établies par Bel en Allemagne, en Italie et en Ukraine grâce à l'adaptation de

son modèle de distribution sur place, au travers d'accords commerciaux exclusifs noués avec Lactalis pour assurer la distribution effective des autres marques Bel.

Au 31 décembre 2020, le chiffre d'affaires de la marque Leerdammer et de Bel Shostka Ukraine est d'environ 500 millions d'euros, dont 350 millions d'euros de produits de marque, avec un résultat opérationnel d'environ 25 millions d'euros.

Les entités cédées Royal Bel Leerdammer NL, Bel Italia, Bel Deutschland, ainsi que Bel Shostka Ukraine, contribuent de la façon suivante au bilan du groupe Bel au 31 décembre 2020 :

- actifs non courants de 207,8 M€ ;
- actifs courants de 170,6 M€ ;
- passifs non courants de 55,4 M€ ;
- passifs courants de 90,6 M€.

NOTE 10 | Périmètre de consolidation

Sociétés	Pays	2020		2019	
		Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt
Par intégration globale					
Bel SA	France	Sté mère	Sté mère	Sté mère	Sté mère
Fromageries Picon	France	99,99	99,99	99,99	99,99
Fromageries Bel Production France	France	100,00	100,00	100,00	100,00
SAS FR	France	100,00	100,00	100,00	100,00
SICOPA	France	100,00	100,00	100,00	100,00
SOFICO	France	100,00	100,00	100,00	100,00
SOPAIC	France	100,00	100,00	100,00	100,00
Fromagerie Boursin SAS	France	100,00	100,00	100,00	100,00
Société des Produits Laitiers	France	100,00	100,00	100,00	100,00
Newton Holding	France	68,02	76,03	67,60	74,42
MBMA Holding SAS	France	68,02	76,03	67,60	74,42
MBMA SAS	France	68,02	76,03	67,60	74,42
Mont Blanc SAS	France	68,02	76,03	67,60	74,42
Materne SAS	France	68,02	76,03	67,60	74,42
All In Foods S.A.R.L	France	100,00	100,00	-	-
Bel South Africa	Afrique du Sud	100,00	100,00	100,00	100,00
Fromagerie Bel Algérie	Algérie	100,00	100,00	100,00	100,00
Bel Deutschland	Allemagne	100,00	100,00	100,00	100,00
Bel Belgium	Belgique	100,00	100,00	100,00	100,00
Fromageries Bel Canada	Canada	100,00	100,00	100,00	100,00
Materne Canada	Canada	68,02	76,03	67,60	74,42
Bei Lao Zi (Shanghai) Food Trading Co Ltd	Chine	100,00	100,00	100,00	100,00
Bel Cheese Korea	Corée	100,00	100,00	100,00	100,00

Sociétés	Pays	2020		2019	
		Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt
Fromageries Bel Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire	100,00	100,00	100,00	100,00
Bel Egypt Distribution	Egypte	100,00	100,00	100,00	100,00
Bel Egypt Expansion For Cheese Production	Egypte	100,00	100,00	100,00	100,00
Grupo Fromageries Bel España	Espagne	100,00	100,00	100,00	100,00
Bel Brands USA	États-Unis	100,00	100,00	100,00	100,00
Bel USA	États-Unis	100,00	100,00	100,00	100,00
Materne North America Corp.	États-Unis	68,02	76,03	67,60	74,42
Bel UK	Grande-Bretagne	100,00	100,00	100,00	100,00
Fromageries Bel Hellas	Grèce	100,00	100,00	100,00	100,00
Bel-Rouzaneh Dairy Products company	Iran	100,00	100,00	100,00	100,00
Bel Italia Spa	Italie	100,00	100,00	100,00	100,00
Bel Japon	Japon	100,00	100,00	100,00	100,00
Fromageries Bel Maroc	Maroc	67,99	67,99	67,99	67,99
S.I.E.P.F.	Maroc	100,00	100,00	100,00	100,00
Bel Africa	Maroc	100,00	100,00	100,00	100,00
Safilait	Maroc	70,48	60,88	70,48	60,88
Bel Nederland	Pays-Bas	100,00	100,00	100,00	100,00
Royal Bel Leerdammer	Pays-Bas	100,00	100,00	100,00	100,00
Bel Polska	Pologne	100,00	100,00	100,00	100,00
Fromageries Bel Portugal	Portugal	100,00	100,00	100,00	100,00
Syraren Bel Slovensko AS	Slovaquie	99,88	99,88	99,88	99,88
Bel Nordic A.B.	Suède	100,00	100,00	100,00	100,00
Bel Suisse	Suisse	100,00	100,00	100,00	100,00
Bel Syrie	Syrie	100,00	100,00	100,00	100,00
Bel Syry Cesko	Tchéquie	100,00	100,00	100,00	100,00
Bel Karper Gida Sanayi	Turquie	100,00	100,00	100,00	100,00
Bel Shostka Ukraine	Ukraine	100,00	100,00	100,00	100,00
Bel Cheese Mexico	Mexique	100,00	100,00	100,00	100,00
Quesos Bel Mexico	Mexique	100,00	100,00	100,00	100,00
Bel Vietnam	Vietnam	100,00	100,00	100,00	100,00

NOTE 11 | Honoraires des Commissaires aux comptes

(en milliers d'euros)	Deloitte & Associés				Grant Thornton			
	Montants		%		Montants		%	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Certification et examen limité semestriel des comptes individuels et consolidés								
Émetteur	226	284	59 %	64 %	219	229	51 %	50 %
Filiales intégrées globalement	124	123	32 %	27 %	179	178	41 %	39 %
SOUS-TOTAL	350	407	92 %	91 %	399	407	92 %	89 %
Services autres que la certification des comptes								
Émetteur	31	41	8 %	9 %	23	31	5 %	7 %
Filiales intégrées globalement	0	-	0 %	0 %	12	20	3 %	4 %
SOUS-TOTAL	31	41	8 %	9 %	35	51	8 %	11 %
TOTAL	381	448	100 %	100 %	433	458	100 %	100 %

Il s'agit des honoraires perçus par les Commissaires aux comptes de l'émetteur pour la certification des comptes de l'entité consolidante et de ses filiales intégrées.

Les services autres que la certification des comptes recouvrent principalement des attestations concernant les covenants et les subventions ainsi que la mission d'organisme tiers indépendant portant sur la déclaration de performance extra-financière.